

VILLE DE TAVERNY

PEDT

PROJET
EDUCATIF
TERRITORIAL




PRÉFET
DU VAL-D'OISE
Julien
Gautier
Président


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Julien
Gautier
Président


ASSOCIATION
FAMILIALES
du Val-d'Oise
Caf
du Val-d'Oise


Ville de
Taverny

Édito

Offrir à chaque enfant tabernacien la possibilité d'apprendre dans de bonnes conditions, mais aussi de grandir et de s'épanouir dans sa ville, est l'un des fondements de notre action publique. L'intérêt de l'enfant occupe le cœur de nos priorités car s'y jouent leur avenir, celui de notre ville et celui de notre société.

Nous avons décidé d'engager depuis maintenant 8 ans la mise en place d'une politique locale éducative ambitieuse, visant à favoriser la réussite de chaque enfant tabernacien, tout en installant un dialogue et un travail de fond avec l'ensemble des acteurs qui composent la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, représentants de l'Éducation nationale, animateurs, partenaires associatifs).

Ce projet éducatif territorial (PEDT) qui en résulte a ainsi été élaboré en co-construction avec tous ces acteurs qui interviennent auprès de l'enfant, et en collaboration avec tous les services municipaux qui prennent part au quotidien des enfants (action éducative, jeunesse, culture, sports, maisons des habitants). Il vient formaliser la démarche globale impulsée par la ville et la mise en place d'un cadre cohérent qui offre un panel d'activités très riche aux enfants.

En étant l'une des premières villes du département à voir son PEDT validé par les partenaires institutionnels, l'ambition de l'actuelle Municipalité est de mettre le bien-être des enfants au cœur de sa politique éducative - en partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative - et sa place de territoire innovant sont ainsi reconnues et confortées. C'est grâce aux différents groupes de travail menés avec l'ensemble de la communauté éducative que la ville innove avec de nombreux projets.

Nous avons en effet innové, par exemple, en renforçant les taux d'encadrement de la pause méridienne pour un meilleur accompagnement des enfants, ou encore en mettant l'accent sur les activités culturelles à l'école - formidable outil d'émancipation et de développement individuel, mais aussi d'ouverture vers l'autre et de lutte contre les inégalités sociales - avec la création de plusieurs classes orchestres. Notre municipalité est ainsi fière d'accompagner quotidiennement et durablement les enfants tabernaciens, et de mettre à leur disposition tous les outils nécessaires à leur réussite et leur épanouissement.

Dans le même esprit et c'est une véritable fierté, nous avons, en ce début d'année 2023, été labellisés « 100% EAC » (éducation artistique et culturelle) par le préfet de la Région d'Île-de-France et la rectrice de l'académie de Versailles. La politique culturelle ambitieuse que nous développons à Taverny depuis 2014 vient d'être reconnue et soutenue par l'État à travers une démarche stratégique ambitieuse que nous continuons de développer au bénéfice de tous les enfants.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour continuer résolument en ce sens et pour construire, ensemble, cette réussite éducative en proposant des actions citoyennes, culturelles ou sportives sur tous les temps d'accompagnement de vos enfants.

Très cordialement,

Florence PORTELLI
Maire de Taverny
Vice-présidente de la Région Île-De-France

Nicolas KOWBASIUK
Adjoint au Maire délégué à l'Éducation,
au Péri-scolaire et à la Petite enfance

Projet Educatif Territorial

2022 / 2024

AVANT-PROPOS : le PEDT, c'est quoi ?

DIAGNOSTIC

1 PRÉSENTATION DE LA VILLE	6
2 ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	7
3 PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PROJET	
4 UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'ENFANT	8
5 ACTIVITÉS MENÉES SUR LES DIFFÉRENTS TEMPS	8

BILAN ET PERSPECTIVE

1 L'HISTORIQUE DU PEDT	13
2 LE BILAN	13
3 LE FONCTIONNEMENT DU PEDT	13
4 L'ATTEINTE DES OBJECTIFS	14
5 LES PERSPECTIVES	15

CONTENU DU PEDT 22/24

1 LES AXES PRÉVUS DANS LE PEDT	19
2 LA MISE EN ŒUVRE	19
4 LA COMMUNICATION	20
5 L'ÉVALUATION	21

le PEDT, c'est quoi ?

Le PROJET EDUCATIF TERRITORIAL est la feuille de route pour l'ensemble de la communauté éducative qui participe à la vie de l'enfant sur la collectivité.

Il est conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de la réussite des élèves. Il permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les désirs de chaque enfant.

Le PEDT favorise l'implication des acteurs et notamment des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants. Les parents et leurs représentants s'expriment à travers leur participation aux temps d'échanges. Des parents détenteurs de savoir-faire particuliers peuvent intervenir lors d'évènements, comme c'est le cas lors de soirées de parentalité ou encore lors de la rentrée en musique.

Le PEDT impulse la vie associative culturelle, sportive et citoyenne de la ville. Il permet de créer des interventions sur les temps scolaires et périscolaires, et de créer du lien avec les associations. Le développement de ces interactions est l'un des objectifs de ce nouveau projet.

Le PEDT dynamise la politique d'inclusion des enfants porteurs de handicap, axe fort de la ville de Taverny, qui permet la mise en place de temps d'échanges et d'activités de sensibilisation des enfants au handicap.

Le PEDT encourage la mixité des publics et véhicule les valeurs de la République. Il prône le vivre ensemble par la mise en place d'actions de solidarité, pour faire vivre et partager les pratiques de la citoyenneté.

« Taverny fait partie des rares villes où le PEDT est vivant, à travers ses partenariats et les échanges entre les différents membres de la communauté éducative »

M. Drzewinski - Inspecteur de la Circonscription

« Un collectif qui agit pour ses élèves »

M. Kowbasiuk - Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite enfance

Ensemble
Dynamisme Coopération
Rythmes **ACTIONS**
Coordination Valeurs Implication
Inclusion **Investissement**
Collectif LOISIRS **Bien-être**

DIAGNOSTIC



1 PRÉSENTATION DE LA VILLE

La ville de Taverny compte 26 607 habitants (source INSEE 2020). Près de 45% du territoire communal sont dédiés aux parcs et jardins, aux espaces naturels sensibles, aux terrains agricoles et à la forêt domaniale de Montmorency non constructible. Elle a connu un essor démographique important avec une population multipliée par trois depuis 1962. La commune fait partie de l'agglomération Val-Paris.

1 • Les Côteaux

Le quartier des Côteaux se situe au Nord de la ville. Il est intégré au domaine de la forêt de Montmorency. La densité du quartier est faible car il est constitué aux 2/3 de forêt. L'habitat est composé d'une zone résidentielle.

On y trouve une école maternelle et une école élémentaire.

2 • Centre-Ville / Gare

Le quartier du Centre-Ville est constitué d'habitats individuels de type maison de ville ainsi que de quelques logements collectifs récents et plus anciens. L'Hôtel de Ville, l'Espace Marianne et de nombreux commerces de proximité s'y trouvent. Le milieu sociologique est mixte. On y trouve une école élémentaire et une maternelle ainsi qu'une école primaire privée conventionnée: l'école Sainte-Marie. La place de la Mairie va être réhabilitée afin d'accueillir une halle de marché type Baltard et un parking souterrain. Un programme comprenant un ensemble immobilier de 42 logements, intégrant une crèche a été accordé par la municipalité.

3 • Les Lignières

Le quartier des Lignières est un quartier bâti entre les années 70 et 90. Construit sur d'anciens champs, il regroupe des logements sociaux, des zones pavillonnaires et des copropriétés, ainsi qu'une aire d'accueil des gens du voyage. On y trouve une maternelle.

4 • Mermoz / Les Écouardes

Ce quartier abrite la zone d'activités des Châtaigniers. La majorité des logements se situe dans la zone Mermoz. On y trouve une cité scolaire maternelle et élémentaire, un lycée, deux gymnases, un petit centre commercial, des jardins familiaux et la résidence de jeunes actifs.

5 • Jean-Bouin / Les Sarments

Ce quartier est assez dense. On y trouve des infrastructures sportives importantes: terrain de foot – tennis – gymnase. C'est également dans ce quartier que se situe la caserne des pompiers. Dans le quartier des Sarments/Jean Bouin, on trouve la crèche familiale, le centre social Vigneron, deux écoles maternelles et la plus grande école élémentaire de la ville. Un programme urbain comprenant des logements en accession à la propriété et une zone commerciale en rez-de-chaussée a été réalisé.

6 • Vaucelles

Le quartier de Vaucelles est à la limite de la commune voisine de Saint-Leu-la-Forêt. Il s'étend de l'entrée de la rue de Paris à la place de Vaucelles dans un sens et de la rue de Paris au boulevard du Temps des Cerises dans l'autre sens.

Une école maternelle se situe dans ce quartier.

7 • Verdun / La Plaine

Construit sur d'anciens champs, le quartier de Verdun-La Plaine abrite une des premières écoles de la ville. Il a connu de grands bouleversements urbains tout au long de la deuxième moitié du XX^e siècle. Beaucoup d'équipements composent ce quartier comme la piscine intercommunale, la médiathèque Les Temps Modernes, le théâtre Madeleine-Renaud, la Maison de la Petite Enfance Les Minipousses qui regroupe un multi-accueil et un Relais d'Assistantes Maternelles. Enfin, ce quartier dispose d'un collège, d'un lycée, d'un gymnase et d'un terrain de sports. Une étude urbanistique est en cours sur ce quartier. La prise en compte des difficultés liées à la restauration scolaire des écoles élémentaires Verdun - La Plaine et de la maternelle Robert-Doisneau est au centre du projet.

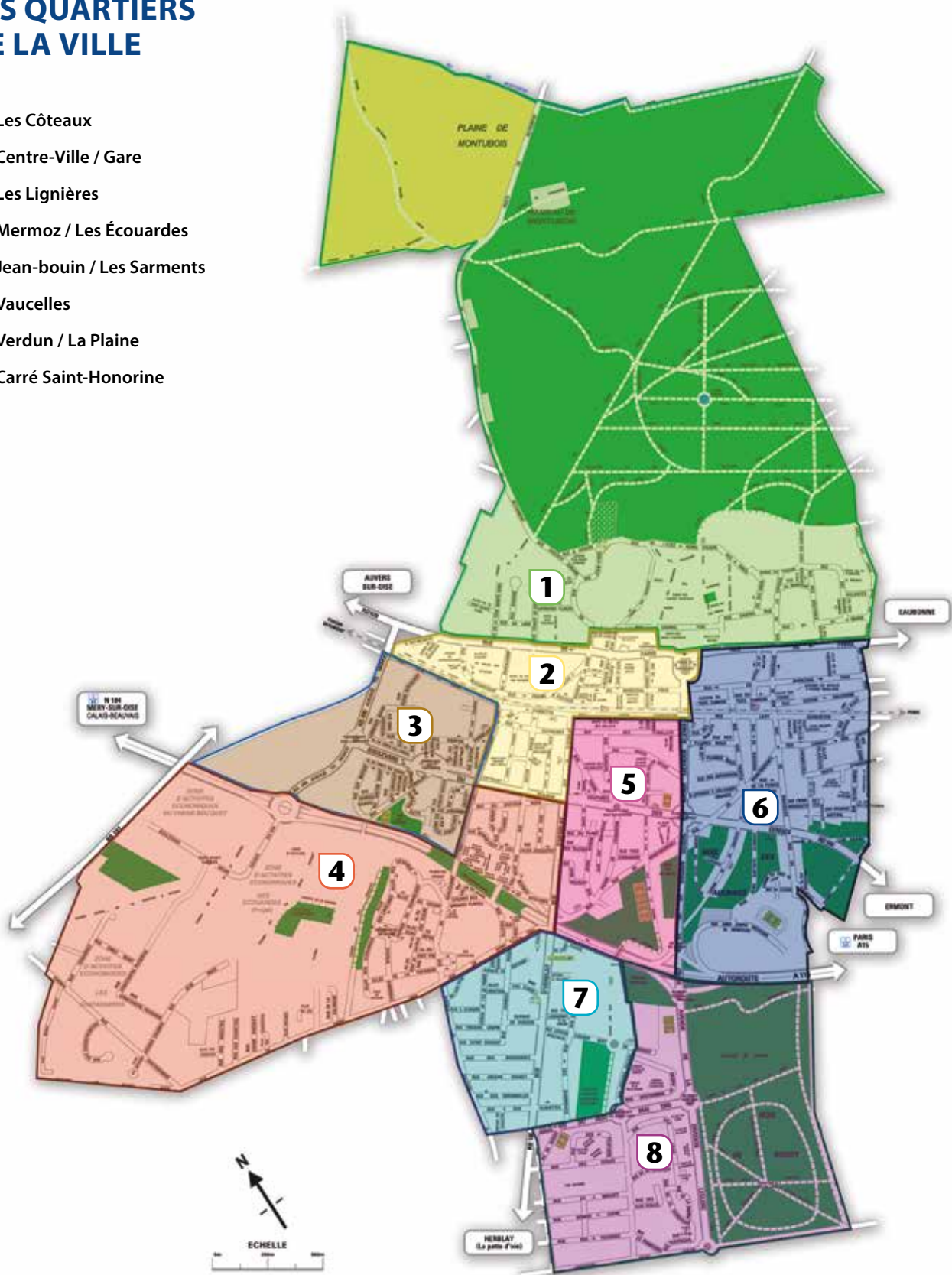
8 • Carré Sainte-Honorine

Le Carré Sainte-Honorine est un quartier constitué essentiellement d'immeubles. On y trouve des résidences privées et des résidences HLM, ce qui donne à ce quartier une grande mixité sociale. Il est situé à la frontière sud de la ville, à la limite de Beauchamp. Les trois écoles maternelles de ce secteur ont la particularité d'être de petite taille (trois classes chacune). Elles avaient été construites dans les années 80 près des habitats afin de permettre aux familles d'aller à pied à l'école. Elles sont les satellites d'une seule école élémentaire, première en nombre de classes et d'élèves de la ville (14 classes).

Un programme urbain avec une partie en logements sociaux et une partie en accession à la propriété a été construit. La Maison des habitants Georges-Pompidou est intégrée au rez-de-chaussée d'un des immeubles. Un nouveau programme immobilier est en cours d'instruction, et prévoit la construction d'un bâtiment abritant 127 logements et 9 locaux commerciaux.

LES QUARTIERS DE LA VILLE

- 1 Les Côteaux
- 2 Centre-Ville / Gare
- 3 Les Lignières
- 4 Mermoz / Les Écouardes
- 5 Jean-bouin / Les Sarments
- 6 Vaucelles
- 7 Verdun / La Plaine
- 8 Carré Saint-Honorine



LES RESSOURCES

Les sites sportifs

- 1 Gymnase Richard Dacoury - 19 rue Colette
- 2 Gymnase André Messager Cosom - Rue des Sports
- 3 Gymnase Jules Ladoumègue - 13 avenue de Boissy
- 4 Gymnase Jean-Bouin - 113 rue de Montmorency
- 5 Gymnase Jean-Mermoz - Rue Jean-Mermoz
- 6a Piscine de Taverny - 141 rue d'Herblay
- 6b Piscine Olympique - Ouverture fin 2023
- 7 Plateau multisports André-Messager
- 8 Plateau multisports des Sarments - Plateau des Sarments
(Terrains de basketball et football outdoor)
- 9 Terrain du sport - Avenue de la Division Leclerc
- 10 Skate Park Taverny - Rue Jeanne-Planche
- 11 Stade Jean Pierre Le Coadic - 12 rue Jean-Baptiste-Clément

Les sites culturels

- 11 Théâtre Madeleine-Renaud - 6 rue du Chemin Vert de Boissy
- 12 M.L.C Maison des Loisirs et de la Culture
191 rue de Paris et 14 allée des cavelines
- 13 Conservatoire Jacqueline-Robin
44 rue de Montmorency et 174 rue de Paris
- 14 Amicale Laïque de Taverny - 3 place Charles-de-Gaulle
- 15 Studio Ciné - 207 rue de Paris

Les sites naturels

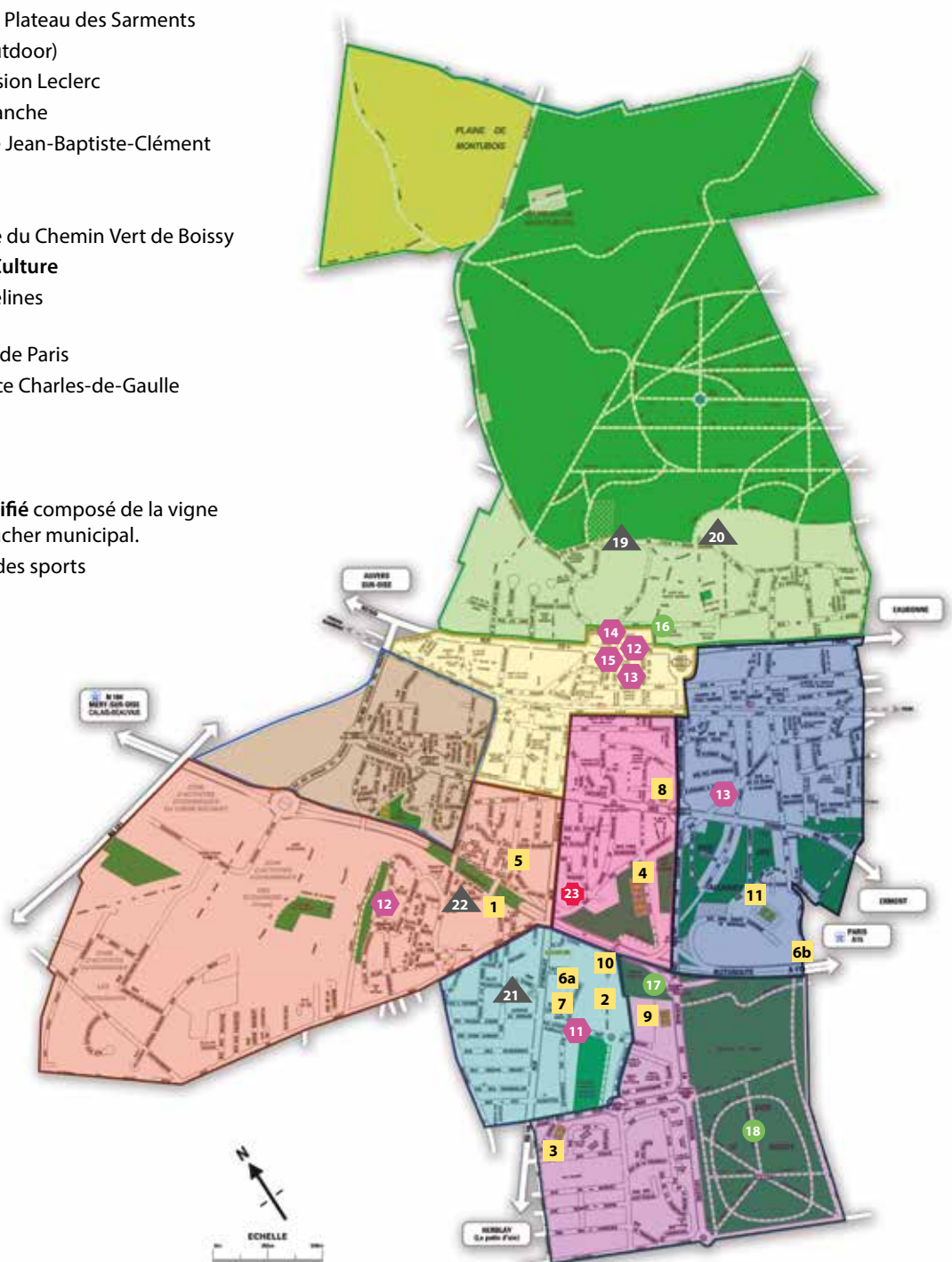
- 16 Les sentes et le Parcours bio diversifié composé de la vigne communale, de l'arboretum et du rucher municipal.
- 17 Parc de Pontalis - Accès par la voie des sports
- 18 Bois de Boissy - Le long de la D407

Les sites historiques

- 19 Église Notre-Dame-de-l'Assomption - Rue Jean-XXIII
- 20 Chapelle de L'Ecce Homo - 51 chemin des Hires
- 21 Chapelle Notre-Dame-des-Champs - 170 Rue d'Herblay
- 22 Cave gallo-romaine à cinq niches - Près des jardins familiaux (Guynemer-Mermoz).

Le site de prévention

- 23 Centre de secours - 1 rue Pierre-de-Coubertin



LES STRUCTURES D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENTS

Pré-scolaires

- 1 Crèche familial les Sarments - 1 place du Pressoir
- 2 Crèche les Minipousses - 9 rue du Chemin Vert de Boissy
- 3 MAM Ô P'tits Explorateurs - 1 rue des Rosiers
- 4 MAM Rires d'enfants - 78 rue Gabriel Péri

LEAP - *Lieu d'accueil parents enfants, en alternance sur 5 points d'accueils*

- 5 Maison de la Petite Enfance « Les Minipousses »
9 rue du Chemin vert de Boissy
- 6 Crèche familiale les Sarments - 1 mail du Pressoir
- 7 École Maternelle Charles-Perrault - 112 rue du Maréchal Foch
- 8 Maison des Habitants Georges-Pompidou - 16 rue des Écoles
- 9 LAEP Les Oursons - 14 allée des Cavelines

Les RAM, Relais Assistantes Maternelles

- 10 RAM 1 « POMME DE REINETTE » - 9 rue du Chemin Vert de Boissy, sur le site de la maison de la Petite Enfance « Les Minipousses »
- 11 RAM 2 « POMME D'API » - 1 mail du Pressoir, sur le site de la crèche familiale des Sarments

Les écoles maternelles

- 12 Jules-Verne - Rue de Pierrelaye
- 13 Anne-Franck - 72 rue des Lilas
- 14 René-Goscinny - Rue Guillaume-Dupruytren
- 15 La Croix rouge - Rue Jesse-Owens
- 16 Belles feuilles - 7 Rue des Primevères
- 17 Charles-Perrault - 112 Rue du Maréchal Foch
- 18 Marie-Curie - Rue Gabriel Péri
- 19 Robert-Doisneau - 147 rue d'Herblay
- 20 Jean-Mermoz - 10 Rue Jean-Mermoz
- 21 Marcel-Pagnol - Rue des Lilas

Les écoles élémentaires

- 22 Foch - 144 rue du Maréchal Foch
- 23 Louis-Pasteur - Rue Gabriel-Péri
- 24 Verdun - 5 rue Philippe Leraudat
- 25 La plaine - 151 rue d'Herblay
- 26 Marcel-Pagnol - Rue des écoles
- 27 René-Goscinny
50 rue de la Treille
- 28 Jean-Mermoz
16/18 rue Jean-Mermoz

Les écoles privées/Montessori

- 29 Sainte Marie - 8 place de Vaucelles
- 30 La maison des enfants
2 structures :
150 rue Lady Ashburton
et 8 /10 avenue de Verdun

Collèges

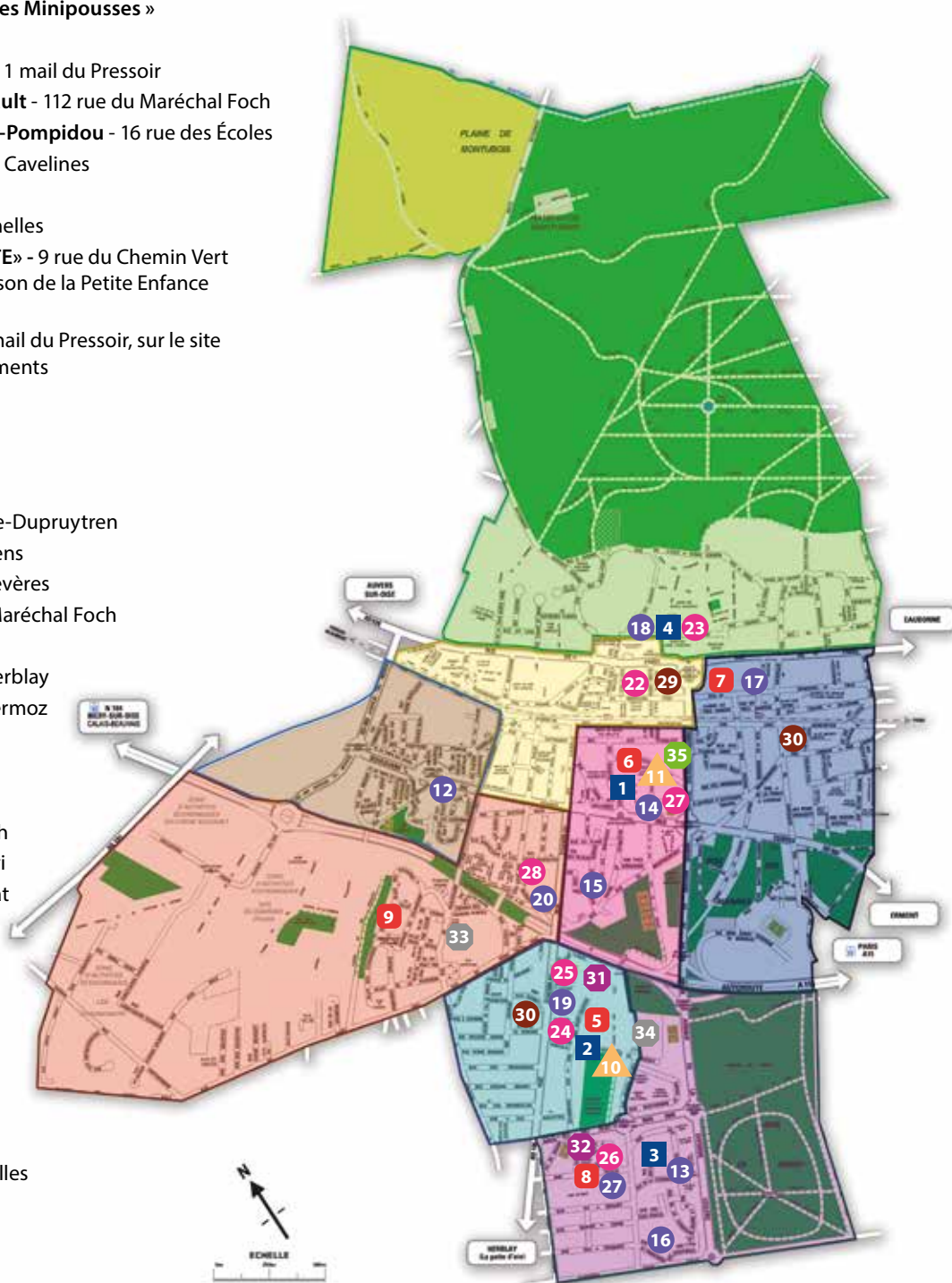
- 31 Georges-Brassens - 10 rue Jeanne-Planche
- 32 Carré Sainte Honorine - 2 rue des Écoles

Lycées

- 33 Louis-Jouvet - 26 rue de Saint-Prix
- 34 Jacques-Prévert - 23 rue du Chemin Vert de Boissy

Université

- 35 Smart Université - 3 place du Pressoir



2 ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La ville possède un patrimoine communal riche et diversifié avec de nombreux équipements culturels, sportifs et des espaces naturels d'une grande qualité. Le patrimoine est entretenu et réhabilité à l'image des sentes qui parcourent les côteaux entre les vignes et la forêt de Montmorency.

Dès la rentrée 2022, il sera proposé aux élèves un parcours pédagogique autour de l'arboretum, des vignes et du rucher municipal, puis étendu à l'éco-pâturage lors de la présence des animaux (avant et après la période estivale). La chapelle Rohan-Chabot a été restaurée et son jardin requalifié afin d'offrir aux Tabernaciens un écrin de verdure propice à des propositions culturelles et accessible à tous.

Le territoire de la commune est vaste et coupé par une voie de chemin de fer, ainsi qu'une autoroute (A115) rendant la communication entre les quartiers nord et sud parfois difficile.

La ville dispose de 10 écoles publiques maternelles et 7 écoles élémentaires réparties sur tout le territoire. Le choix fait dans les années 70 de construire des écoles maternelles au cœur des quartiers rend aujourd'hui ce parc difficile à gérer et les déplacements pour les familles, entre deux écoles, compliqués. Certaines écoles maternelles voient leurs élèves répartis sur trois écoles élémentaires différentes. Le travail de préparation à l'entrée en CP pour les enseignants de grande section est, de ce fait, trois fois plus compliqué (ex : école Croix Rouge). Les vies familiales font qu'aujourd'hui les familles réclament des écoles côte à côte pour les maternelles et les élémentaires. Certaines écoles ont des effectifs exponentiels (R. Doisneau ou J. Mermoz) quand d'autres écoles ferment des classes (à la rentrée 2022 sur les écoles J. Verne et M. Curie). Pour y remédier il faudrait envisager de faire des groupes scolaires. En 2020, des secteurs uniques ont été créés afin d'harmoniser les effectifs.

La ville compte une école privée Sainte-Marie sous contrat maternelle et élémentaire et deux structures Montessori.

Chaque année, la Ville engage de gros travaux de modernisation des écoles : structurellement, informatiquement, d'accessibilité et de sécurité. Depuis deux ans, une réflexion sur les cours de récréation est engagée pour créer des espaces de jeux, de détente, d'expression et notamment des îlots de fraîcheur.

Des accueils de loisirs sont implantés dans toutes les écoles afin d'assurer la continuité pédagogique de l'enfant et une meilleure communication entre les acteurs éducatifs. Seule la Clé des Champs pour la maternelle R. Doisneau est une structure indépendante qui a l'avantage d'être située à proximité de la piscine, de la médiathèque, d'un gymnase et du parc de Pontalys. Chaque accueil possède son propre restaurant scolaire à l'exception de l'élémentaire La Plaine et de la maternelle R. Doisneau. Les trois quarts des enfants sont demi-pensionnaires, chiffre en constante augmentation qui oblige les écoles à prévoir jusqu'à trois services.

3 PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PROJET

A LE PÉRIMÈTRE

Sur le territoire de la commune, on compte actuellement :

- **2 crèches**, collective et familiale, **2 maisons d'assistantes maternelles (MAM)** et **5 lieux d'accueil parent-enfant (LAEP)** ainsi que **2 relais d'assistante maternelle (RPE)**,
- **17 écoles publiques** pour le temps scolaire et **autant d'accueils de loisirs** pour le temps périscolaire (pause méridienne, accueil pré et post scolaire), auxquels il faut ajouter **une école primaire privée conventionnée** (maternelle et élémentaire) l'école catholique Sainte-Marie et **deux écoles privées non conventionnées Montessori**. Le périmètre est élargi, sur les temps extrascolaires, aux accueils de loisirs de la ville, ainsi qu'aux deux centres sociaux et aux services culturels, sportifs et associatifs,
- **2 collèges**,
- **2 lycées**,
- **une Smart Université**,
- **une mission locale**.

B NOMBRE D'ENFANTS POTENTIELLEMENT CONCERNÉS

La ville accueille 300 enfants sur les structures petite enfance. Une micro crèche ouvrira ses portes en milieu d'année 2023 au cœur du quartier des sarments.

Près de 1000 élèves en écoles maternelles et 1900 en écoles élémentaires, soit près de 2900 enfants dans le public (chiffres rentrée scolaire 2022/2023), plus de 1300 collégiens, et plus de 2500 lycéens.

La Smart Université compte 24 étudiants à la rentrée 2022.

C LES ACTEURS DU PEDT

Le PEDT est le fruit de la collaboration entre les différents acteurs de la communauté éducative. Le PEDT ne peut vivre que par ses acteurs, qui œuvrent pour le bien-être de l'enfant, quel que soit leur rôle dans la vie de ces derniers.

- **Les parents**, responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils œuvrent principalement lors du temps familial. Ils sont partie prenante dans la réussite scolaire de leurs enfants en assurant le relais des apprentissages de l'école, mais également par l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'école, à son fonctionnement, au suivi des leçons, au dialogue qu'ils entretiennent avec l'équipe éducative.
- **Les professionnels qui entourent les enfants**, apportent et enrichissent le PEDT, chacun par sa spécificité, sa technicité : enseignants et directeurs d'école, ATSEM*, animateurs et directeurs ALSH, AESH, médecin scolaire, éducateurs sportifs, dumistes, intervenants...

Durant le temps extrascolaire, de nombreux enfants ont la chance de participer à des activités proposées par les associations. Le large tissu associatif tabernacien permet aux enfants de s'épanouir dans une discipline de leur choix, de découvrir des pratiques variées, de s'intégrer dans des groupes différents de ceux de l'école et de s'investir, quand ils grandissent dans la vie de l'association et de ce fait dans la vie de la ville.

**Taverny reste une des dernières villes du Val-d'Oise à conserver autant de postes d'ATSEM que de classes de maternelle. Elles accompagnent l'enseignant dans la gestion des groupes d'enfants et des activités proposées sur le temps scolaire. Elles assurent la continuité affective en assurant les pauses méridiennes, et en étant le lien entre les enseignants, les parents et l'équipe d'animation.*

4 ACTIVITÉS MENÉES SUR LES DIFFÉRENTS TEMPS

A ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR LES TEMPS SCOLAIRES À DESTINATION DES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES



La Ville propose une offre éducative artistique et culturelle riche, par la participation d'intervenants municipaux professionnels (éducateurs sportifs, dumistes, agents de la médiathèque), ainsi que des activités, expositions, sorties, spectacle au théâtre, partenariat avec le cinéma sur le temps scolaire.

La mise en place de la plateforme de l'Offre Educative permet une visibilité accrue de ces actions.



🏠 L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Une équipe d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS), en concertation avec le conseiller pédagogique et les enseignants, propose et réalise des interventions ayant pour objectifs de véhiculer les valeurs du sport et d'accompagner les enfants dans leur développement. Les professionnels de l'EMS accompagnent les équipes enseignantes et/ou de l'USEP (Union Sportive de l'enseignement du premier degré) dans la mise en œuvre de projets favorisant les échanges inter-écoles (Triathlon des écoles, semaine olympique et paralympique...)

🏠 LA MÉDIATHÈQUE LES TEMPS MODERNES

Accueil à la médiathèque, projection de films à la demande.

🏠 LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Les dumistes (titulaires du Diplôme Universitaire d'Intervenant Musique) se déplacent dans toutes les écoles pour sensibiliser les enfants à la pratique du chant et à l'écoute de la musique. Chaque école élémentaire dispose d'une classe « orchestre » et/ou d'une classe « chorale ».

🏠 LE CINÉMA DE TAVERNY

Il propose des tarifs préférentiels dans le cadre du dispositif « École et cinéma ».

🏠 LA PISCINE

Les maîtres-nageurs du Val Paris proposent des séances de natation de la grande section au CM2.

🏠 LES ACTIONS CULTURELLES

Nouveauté

La Résidence d'écrivain

Mis en place en 2021, la résidence d'écrivain est un dispositif porté par la Ville, et cofinancé par la Région Île-de-France. Le projet de résidence est élaboré conjointement par l'auteur et la Ville.

En fonction de l'auteur, un projet est créé : exposition, rencontres littéraires, lectures, rédaction... L'auteur peut intervenir sur les écoles de la ville, les collèges, les accueils de loisirs et les Maisons des habitants.

La semaine des arts contemporains.

Dans un souci de rendre la culture accessible à toutes et à tous, la Semaine des arts contemporains propose aux écoles maternelles et élémentaires de nombreuses actions culturelles. En 2022, les élèves ont bénéficié de la venue du Musée en Herbe, de visites et ateliers au FRAC (Fonds régional d'art contemporain) autour d'une exposition et de collections permanentes, d'ateliers au Palais de Tokyo autour de l'exposition « Réclamer la terre ».

Dans ce cadre a eu lieu le dispositif « Un jour, une œuvre » en lien avec le Centre Pompidou. La Municipalité a ainsi pu accueillir pendant une journée l'œuvre « L'atelier de l'impasse Guelma » de Raoul Dufy et la présenter aux groupes d'enfants venus la voir.

🏠 LE THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD

Il offre une programmation variée de spectacles jeunes publics. Lors de ces spectacles, les artistes proposent des ateliers qui permettent aux enfants de s'approprier et de comprendre le spectacle. Un spectacle est offert à chaque enfant. Les écoles ont la possibilité de voir un autre spectacle au tarif de 1,50€ par enfant.

LE PATRIMOINE

Les écoles ont accès aux différents lieux culturels et historiques de la ville (arboretum, ruchers, vignes, sentes, bois...)

LES FESTIVITÉS DE LA VILLE

De nombreux événements culturels ont lieu sur la ville invitant les écoles à participer comme le Festival du cinéma, les festivités de Noël, la journée du 8 mars...

La Direction de l'action éducative a également la charge financière des écoles maternelles et élémentaires. À la demande des enseignants, elle passe les commandes de matériel en fonction du budget alloué à 100% par la collectivité. Les achats concernent les fournitures scolaires, les livres, le matériel pédagogique, le mobilier mais également la participation aux spectacles de Noël et aux sorties scolaires. La ville offre à tous les enfants de maternelle un livre en cadeau lors des fêtes de fin d'année, mais aussi un dictionnaire à destination des CP et des CM2 pour marquer ces étapes.

Nouveauté

LA RENTRÉE EN MUSIQUE

La mise en place de la « rentrée en musique », opération visant à créer un environnement favorable le jour de la rentrée scolaire afin de bâtir une « école de la confiance » avec l'ensemble des équipes éducatives (Animateurs, Atsem, agents de restauration...) et la participation du Conservatoire.

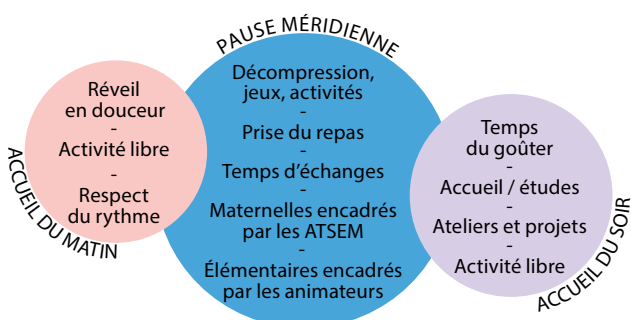
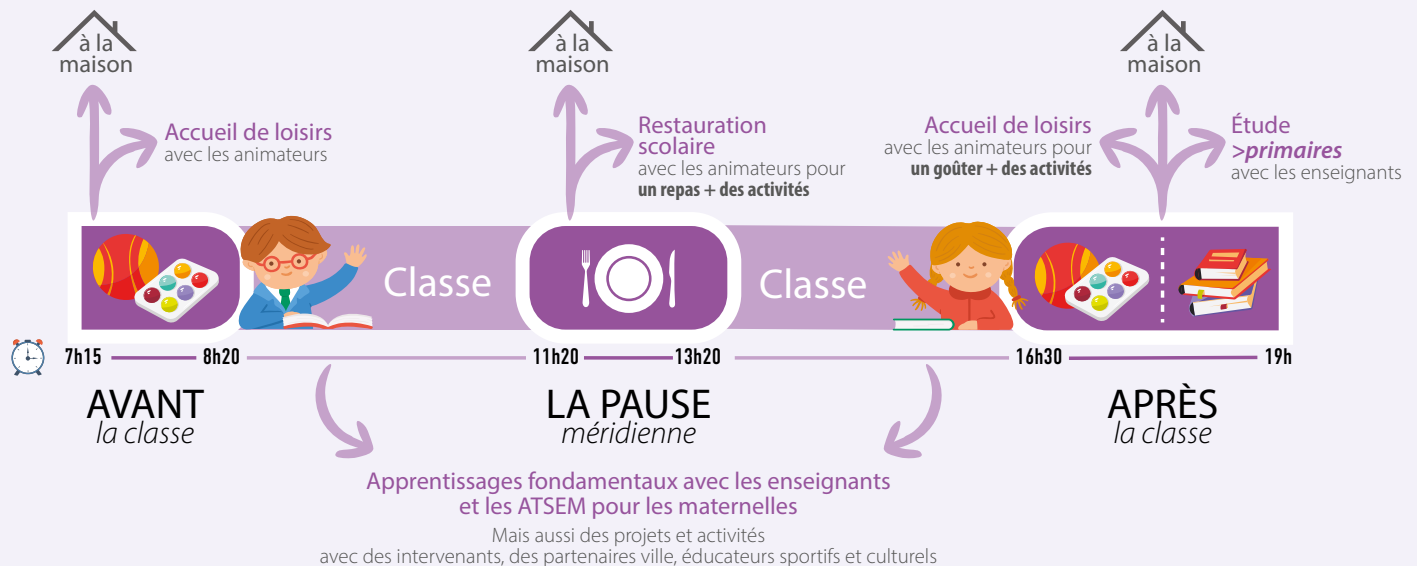
Nouveauté

Pour 2023, la Ville met en place une enveloppe pour les appels à projet des écoles afin de les soutenir dans leurs initiatives et innovations pédagogiques futures.

B ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, MATIN, MIDI, SOIR

Chaque année, les équipes du périscolaire rédigent un projet pédagogique qui définit leurs axes de travail. Ce projet découle du PEDT. Le temps périscolaire se décline en 3 temps : matin, midi et soir. Chaque temps d'accueil est spécifique. Les accueils de loisirs doivent gérer des groupes composés d'individualités, les besoins sont identiques alors que chaque enfant est différent.

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE...



La ville de Taverny met en place un agrément avec la SDJES et la CAF pour garantir un taux d'encadrement à 1 animateur pour 14 maternelles et 18 élémentaires sur l'ensemble des temps périscolaires. C'est une des seules villes de France à prendre cet engagement pour garantir une qualité d'animation renforcée pour les enfants.

Au 1^{er} janvier 2019, les repas sont réalisés par la société Sogeres qui répond à un cahier des charges ambitieux. La qualité des produits et la pédagogie du bien manger est mise en valeur :

sOgeres

- 1 produit Bio par jour
- 1 produit de qualité par jour (AOP, AOC, Label Rouge, « pêche durable »...)

Nouveauté

Le menu des enfants !

À chaque commission menu, les élèves des écoles élémentaires proposent deux repas qui sont intégrés au menu.

Des commissions de menus sont organisées tous les deux mois. Les animateurs, les ATSEM, les agents de restauration, les parents d'élèves et, en fonction des dates, les enfants y sont associés pour adapter au mieux le service aux besoins des enfants.

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES SUR LE MERCREDI ET LES VACANCES



De nombreuses activités sont organisées sur le territoire de la Ville. Ces dernières se font dans des structures municipales et par le biais d'associations.

Afin de permettre à tous les enfants d'accéder à la culture et au sport, quelques soient les ressources familiales, les activités proposées par la Ville, durant les temps périscolaires et extrascolaires, sont facturées selon une tarification directement proportionnelle aux revenus du foyer. De même, la Ville apporte une aide financière à l'inscription des enfants âgés de 4 à 20 ans dans une vingtaine d'associations culturelles et sportives par le biais du dispositif « accès jeunes ».

🏠 L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Des interventions sur les accueils de loisirs dans le cadre de projets ainsi que dans le cadre du plan mercredi

🏠 LA MÉDIATHÈQUE LES TEMPS MODERNES

Accueil à la médiathèque, projection de films à la demande.

🏠 LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Un concert découverte offert aux enfants des accueils de loisirs dans l'année ainsi que des possibilités d'atelier de préparation en amont. Les professeurs du conservatoire peuvent être des professionnels ressources en fonction des projets des accueils.

🏠 LE CINÉMA DE TAVERNY

Il propose des tarifs préférentiels aux accueils de loisirs et des possibilités de séances sur-mesure.

🏠 LA PISCINE

Des créneaux de séances de piscine sont réservés aux accueils de loisirs durant les vacances scolaires.

🏠 LES ACTIONS CULTURELLES

Proposition d'ateliers en lien avec les projets de la Ville : résidence d'artiste, expositions, micro-folie.

🏠 LE THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD

Il propose des visites du théâtre et la découverte des métiers associés.

🏠 LE PATRIMOINE

Les accueils de loisirs à l'image des écoles ont accès aux lieux culturels et historiques de la ville.

🏠 LES FESTIVITÉS DE LA VILLE

Les accueils de loisirs participent aux différentes festivités de la Ville : Festival du cinéma, les festivités de Noël, la journée du 8 mars...

LE CCAS

Dans le cadre des actions de prévention, le CCAS propose des ateliers sur des thématiques : inclusion des enfants porteurs de handicap, bien manger, etc.

L'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Participation aux Val Parisis Challenges, temps forts de la communauté d'agglomération qui permet de réunir les enfants des villes avoisinantes.

LA SOGERES

Animations dispensées par notre prestataire de la restauration.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les activités encadrées le mercredi et pendant les vacances scolaires sont déclarées en accueil de loisirs auprès de la SDJES. Cette déclaration contraint la Ville à des taux d'encadrement, aux qualifications des encadrants, et à la rédaction de projets pédagogiques.

Aucune obligation n'est imposée aux collectivités quant à ces déclarations. Les activités extrascolaires sont des services facultatifs. Ils relèvent exclusivement de la volonté municipale.

À Taverny, le choix est de se conformer aux prérogatives de Code de l'Action Sociale et des Familles en matière d'accueil d'enfants mineurs lors des temps extrascolaires.

La ville forme ses agents au travers de formations diplômantes tels que le BPJEPS, CPJEPS BAFD, BAFA, mais également de formations qualifiantes (PSC1, formations sur l'accueil des enfants, le handicap...).

UN MERCREDI OU DES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS...



Le Plan mercredi

Depuis 2019, les accueils de loisirs répondent au « Plan mercredi ». L'idée étant de mettre en place des ateliers via les partenaires, associations, intervenants afin de faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires. Les deux années de crise sanitaire ont été un frein à la réalisation d'ateliers. L'année 2022 marque la remise en place d'interventions concertées et intensives.

Il existe à Taverny trois formes d'accueil le mercredi et pendant les vacances :

a) Les accueils à la journée / le mercredi et pendant les vacances

Les accueils à la journée sont organisés et gérés par le service Périscolaire de la Ville. Toutes les écoles ont la possibilité d'accueillir les enfants pendant ces périodes. Le choix des structures à ouvrir s'effectue en fonction du nombre d'enfants attendus et des espaces disponibles.

Les accueils le mercredi sont répartis dans les différents quartiers de

la ville de manière à ce que les sites ne soient pas à plus de 2 km de l'école de l'enfant et que les maternelles et les élémentaires soient proches.

b) Les accueils le mercredi demi-journée

Depuis 2018, la Municipalité a mis en place un accueil de loisirs le mercredi de 7h15 à 13h30, cette formule propose le matin et le temps de restauration. Les familles bénéficient ainsi de l'après-midi pour un temps familial ou la participation des enfants à d'autres activités extrascolaires (municipales ou associatives).

Ce service permet de respecter les besoins des familles mais surtout d'adoucir le rythme de vie collective des enfants, facilitant l'accès à des propositions associatives.

c) Les accueils dans les Maisons des habitants

La Ville dispose de deux centres sociaux. Chacun propose des activités dans le cadre de son accueil de loisirs. Les activités sont proposées en cohérence avec le projet social du centre et intègrent les objectifs éducatifs du PEDT.

L'accès au centre social est soumis à un dossier d'adhésion annuel. Ils sont ouverts à tous quelles que soient leurs ressources et leur lieu d'habitation.

Les Maisons des habitants mettent à disposition le dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) répondant ainsi aux besoins du secteur.

Certains enfants manquent de ressources et d'accompagnement afin de s'épanouir dans leur classe et réussir leur scolarité. Le CLAS propose diverses méthodes d'accompagnement aux élèves qui en ont besoin.

Maison Joséphine-Baker

1 place du Pressoir
01 39 95 53 85
maisondeshabitantsbaker@ville-taverny.fr

Maison Georges-Pompidou

16 rue des Écoles
01 39 95 54 05
maisondeshabitantspompidou@ville-taverny.fr

d) Les autres structures

Le service des Sports

Le service des Sports devient une structure d'accueil. Il organise des stages multisports destinés à deux tranches d'âge distinctes : les 6/11 ans et 12/18 ans.

L'ouverture, pendant les vacances scolaires, a pour objectif de permettre aux enfants et adolescents qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'activités sportives et de loisirs.

En moyenne, le service des Sports accueille **400 enfants** sur l'ensemble des périodes des vacances scolaires.

Le conservatoire de musique et de théâtre

Il propose un cursus d'études ou des ateliers de pratique musicale pour tous les âges et tous les niveaux. Il intervient également au sein des crèches, des écoles, des collèges, des centres sociaux...

Le conservatoire de musique et de théâtre à rayonnement communal de Taverny, classé par l'État, a pour objectif de permettre à tous d'accéder à la pratique de la musique. Que l'on soit en cursus d'études ou en atelier de pratique musicale, le souci de qualité de la formation est constant, et la pratique collective particulièrement encouragée.

Le projet démos (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville comme le Carré Saint-Honorine.

Depuis 2010, Démos s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Le dispositif doit sa réussite notamment à un encadrement éducatif adapté, à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social, au développement d'une pédagogie collective spécifique et à la formation continue des intervenants.

Initié et coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Démos se déploie sur le territoire national grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales.

Les festivités de la Ville

Les services de la Ville organisent de nombreuses manifestations dans lesquelles les enfants sont des acteurs importants. Qu'ils soient sur le devant de la scène ou destinataires d'animations, une place leur est toujours réservée. On peut voir une partie du travail des services, des écoles et de tous les partenaires, tout au long de l'année lors du Festival du cinéma, du forum des associations, de la fête des vendanges, des Journées du patrimoine, du Téléthon, des festivités de Noël...

La maison des jumelages

La Maison des Jumelages et des échanges Internationaux a été créée le 23 octobre 2021 sur proposition de Madame le Maire, qui souhaite renforcer l'ouverture de Taverny sur le monde.

Le but de l'association est de favoriser l'établissement de relations entre les habitants de la commune de Taverny avec ceux des villes jumelles et autres partenaires dans tous les domaines : scolaire, sportif, culturel, social, économique. Ceci permettra une meilleure connaissance réciproque et sensibilisera les citoyens aux réalités internationales.

À la suite à des visites dans les villes de Bingerville (Côte d'Ivoire), Tavira (Portugal) et Punta Umbria (Espagne), Madame le Maire souhaite établir trois nouveaux partenariats.

Les associations

Plus de 130 associations interviennent sur la ville dans de nombreux domaines (sportif, culturel, scolaires). Financées et souvent hébergées par la Ville, elles proposent un panel d'activités permettant à chacun de s'y épanouir.

Nouveauté

L'ACTION CULTURELLE

Ouverture en septembre 2023 d'une **Micro-Folie**, nouvelle structure culturelle s'adressant à tous les publics. Dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette, le concept de Micro-Folie a été créé pour permettre aux publics éloignés de la culture de s'en rapprocher par le biais, notamment, du numérique.

Le service jeunesse

La ville de Taverny valorise la jeunesse dans sa diversité, implique les jeunes dans la vie locale, les aide à défendre leurs idées et à trouver leur place dans leur ville.

En décembre 2022, le Conseil Municipal des Jeunes démarre un nouveau mandat où ils ont pour mission d'élaborer des projets citoyens, écologiques, solidaires ou éducatifs.

Nouveauté

La future **Micro-Folie** de Taverny sera située à proximité de la Maison des habitants Joséphine-Baker et permettra aux publics, en premier lieu le jeune public, de se rapprocher de la culture. Grâce aux différents espaces qui composeront notre Micro-Folie, un musée numérique, un FabLab, un espace de convivialité, l'objectif premier sera de donner accès aux jeunes de 3 à 25 ans, aux œuvres des grandes institutions nationales et internationales (Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la Musique, Festival d'Avignon, Musée du Louvre, Institut du Monde Arabe, Musée Picasso, Musée d'Orsay, Opéra de Paris...). Dans le cadre scolaire, périscolaire et familial, des ateliers adaptés seront proposés aux enfants de tous les âges.

D DES INSTANCES DE CONCERTATION SUR LA PRÉVENTION

Le CDDF (conseil des droits et des devoirs des familles) tient des cellules de veille qui permettent d'évaluer les situations relevées par les acteurs locaux dans le cadre à la fois de la protection de l'enfance mais aussi de la prévention de la délinquance.

Depuis peu, le rappel à l'ordre a été institué sur la collectivité et permet au Maire de reprendre, sur accord du procureur de la République, les agissements des adultes et des mineurs susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, la sécurité et la tranquillité ; l'absentéisme scolaire ou les comportements inadaptés répétitifs des enfants peuvent ainsi être repris. Des postes de TIG ont aussi été ouverts aux mineurs afin de permettre la réparation et la lutte contre la réitération.

Pour compléter cette politique volontariste de responsabilisation et d'implication parentale, mais pour favoriser une approche collégiale autour de la prévention de la délinquance des mineurs, le **CLSPDR (Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation)**, récemment installé en mars 2022, va se doter d'une instance de gouvernance dédiée à la communauté éducative. Cette instance pilotera toutes les actions en faveur de la prévention des facteurs de risques, d'accompagnement et de sanction des jeunes du territoire.

E UNE VILLE ET DES ÉCOLES LABELISÉES

Chaque axe du PEDT découle d'une politique engagée et innovante. La Ville et les écoles, de par leur investissement, se sont vues décerner des labels :

► « **Terre de Jeux 2024** » est un label qui valorise les territoires qui mettent plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engagent dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens. Trois objectifs :

- Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux ;
- Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- Un engagement inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des jeux, dès maintenant, partout en France.

► « **Ville fleurie** » et les **labels E3D** récompensent les actions écocitoyenneté. En 2022, la ville s'est vue décernée 2 pattes du label « **Ville amie des animaux** » ;

► « **2 ABEILLES AU LABEL !** » À travers la mise en place du rucher communal et pédagogique, c'est l'action publique forte et ambitieuse en faveur de l'environnement et de la biodiversité, engagée depuis 2015 notamment dans sa démarche d'Agenda 21, qui a été récompensée. En effet, le comité de labellisation APicité® par l'Union Nationale de l'Apiculture Française a décerné à la Municipalité : « 2 abeilles – démarche remarquable ».

► « **Ville active et sportive** », qui valorise les activités physiques, ludiques et sportives sous toutes leurs formes, accessibles au plus grand nombre, sur la commune.

► « **Label 100% EAC** », qui confirme l'engagement de la ville dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes du territoire.

F LE HANDICAP

La Municipalité met l'accent sur la notion d'inclusion, d'intégration et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ainsi, chaque année, la ville répond à l'appel à projet de la CAF sur le handicap. Ce partenariat permet de nombreuses actions :

► De l'investissement

- Un premier investissement de mobilier spécifique « classe flexible »
- L'achat de 3 mallettes de matériels à destination des enfants porteurs de troubles
- L'achat de chaises Trip Trapp (chaise réglable en hauteur)
- L'aménagement des coins Snoezelen, coins d'apaisement.

► Des travaux

- Travaux de mise en conformité (rampes d'accès, lavabos, visiophones, bandes podotactiles, douches, etc...)

► Des formations

- Formation sur l'autisme
- Formation sur les troubles DYS, les troubles DYS sont des troubles cognitifs qui induisent des difficultés d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...)
- Formation sur la langue des signes

► De la communication

- Un nouveau formulaire PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui renforce la communication entre tous les acteurs.
- Une cellule d'écoute au CCAS (Centre Communal d'Action Social) pour les familles.



Nouveauté

Deux postes de référents handicap,

bénéficiant de formations BJJEPS et CPJEPS animation sociale financées par la Ville, ont été créés. Ils apportent des outils aux animateurs de la Ville, qui accueillent des enfants porteurs de handicap sur leur structure et le suivi administratif.

Postes AESH

- 5 postes 20h pour les activités périel extrascolaires
- 10 postes 9h30 pour encadrer la pause méridienne.

G LES PASSERELLES

De nombreuses actions sont engagées pour permettre aux enfants de bien vivre les passerelles entre la crèche et la petite section, la grande section et le CP et enfin le CM2 et le collège.

Ainsi, une communication peut avoir lieu les différents acteurs. Des actions de parentalité dans le cadre du REAAP sont organisées. La première ayant eu lieu sur la thématique de « Mon enfant entre en maternelle ».

En fin d'année scolaire, des déjeuners sur les écoles élémentaires sont proposés aux élèves de grande section ainsi qu'une visite de l'école et des temps communs sur les accueils de loisirs.

Le développement de la passerelle CM2/collège est un des nouveaux objectifs.

BILAN ET PERSPECTIVES



1 L'HISTORIQUE

Le PEDT a permis la concertation, et l'échange autour de nombreux projets, réformes et organisations.

2015/2017	Fondement et organisation du PEDT	
	Travail sur les actions menées sur les temps scolaires (<i>sportifs, culturels, action culturelle</i>)	
	Travail sur la citoyenneté avec la mise en place du forum de la citoyenneté	
	Mise en place de la semaine à 4 jours et demi	
	Mise en place des réservations périscolaires et travail autour de l'étude surveillée	
	Mise en place des mesures de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate	
	
	Travail sur la transition et la communication entre les acteurs	
	Retour à la semaine à 4 jours	
	Mise en place du « Plan Mercredi »	
2018/2020	Mise en place du Mercredi demi-journée	
	Travail sur l'inclusion scolaire	
	Soirée REAAP « <i>Mon enfant entre en petite section</i> »	
	Travail autour du gaspillage alimentaire	
	Réflexion autour du climat scolaire et du vivre ensemble	
La rentrée en musique		

2 LE BILAN

De ces six premières années de mise en œuvre du PEDT, il ressort :

DES POINTS FORTS

- Une forte participation des enfants aux activités péri et extrascolaires,
- Une volonté de formation des agents,
- Une offre éducative diversifiée et de qualité,
- Une proximité de tous les acteurs,
- Une mobilisation des acteurs autour du PEDT qui s'accroît au fil des années, rassemblant parents volontaires, enseignants, service de la Ville. Le PEDT demande un investissement important et de ce fait la mobilisation peut-être fragile et doit être entretenue.

DES POINTS À AMÉLIORER

- Une communication à développer pour mettre en valeur le travail des différents acteurs, mais aussi fédérer et rassembler les acteurs autour d'actions communes pour le bien-être des enfants.
- Une difficulté pour les familles à effectuer les réservations de leurs enfants. Un travail fastidieux de rappel doit être réalisé chaque année pour rappeler aux parents l'importance des inscriptions.
- Une instabilité des équipes d'encadrement. Même si le schéma horaire a évolué, la difficulté de recrutement reste importante et récurrente ces dernières années.
- Les projets d'envergure ont un coût qui reste à charge de la collectivité et qui peut freiner certaines actions (malgré les aides de la CAF et de l'État).

3 LE FONCTIONNEMENT

Les comités de pilotage

La volonté municipale est de porter un projet qui permette à tous les acteurs de s'investir dans l'éducation des enfants. Dans le projet, il est prévu de se réunir deux à trois fois par an pour aborder les sujets liés aux enfants.

La participation des parents d'élèves et des enseignants implique la mise en place de réunions. Tous les ans à la rentrée, les parents, les directions d'école et enseignants désignent leurs représentants respectifs.

Pour tous les comités de suivi, il est proposé un ordre du jour reprenant les sujets travaillés depuis le dernier comité, les prochains dossiers à travailler, les points à arbitrer et les dates à retenir.

Le comité de suivi se réunit 2 à 3 fois par an. Il a pour objectif de discuter, d'évoquer et d'échanger sur les points relatifs à l'organisation des services et les prestations éducatives de la Ville avant leur présentation au Conseil municipal.

Les groupes de travail

Chaque année, 2 à 3 thématiques sont définies. Chaque thématique organise 2 à 3 groupes de travail par an. La crise sanitaire a impliqué une réorganisation afin de poursuivre les projets, les temps d'échanges ont été réalisés en visioconférence. Ce fonctionnement ralentit les avancées des projets mais permet de garder le lien entre les acteurs.

Lors de ces groupes de travail (entre 8 et 12 personnes), les membres définissent les attentes et les besoins des enfants, des familles et des professionnels. Ils proposent des projets ou des évolutions dans les services de l'éducation. Sur la seconde édition du PEDT, un travail conséquent a été porté en faveur du climat scolaire, de la passerelle crèche-école maternelle, sur l'inclusion des enfants porteurs de handicap et sur la citoyenneté.

La relation avec les partenaires

Le nombre important de partenaires impliqués dans le PEDT est la base du pilotage de ce projet. La multiplicité des profils oblige à s'adapter à chacun d'entre eux.

La relation avec les parents d'élèves s'est construite au fil du temps. Aujourd'hui le PEDT est une instance connue des représentants des parents d'élèves. Un groupe de parents d'élèves « ressources » est investie et accompagne la Collectivité avec l'objectif d'améliorer la vie des enfants à Taverny. Partenaire historique, la relation avec les enseignants est un élément indissociable de la vie des collectivités. À l'image des parents, un noyau d'enseignants participe activement au PEDT. Il reste néanmoins des enseignants peu enclins à participer aux actions de la Ville.

L'inspecteur de circonscription accompagne la Ville sur les sujets liés aux enfants. Disponible et dans une démarche d'évolution, il fait preuve de pédagogie avec les enseignants et les familles. Véritable médiateur à disposition du service public, son soutien a permis la mise en place de nombreuses actions.

Fonctionnement du PEDT	Comité de pilotage	Groupe de travail (2 à 3 par an)
Missions	<ul style="list-style-type: none">▶ Suit et évalue la Politique Éducative Territoriale.▶ Concerte les propositions de thématiques et de projets▶ Retrace l'avancement des différents groupes▶ Coordonne les différents dispositifs mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none">▶ Concertation, temps d'échanges sur la thématique de travail choisie▶ mise en place d'actions, mise en valeur de l'existant
Acteurs	Élu à l'Enfance, inspecteur de circonscription, services de la Ville, 4 représentants de l'Éducation nationale, conseiller pédagogique, 2 représentants des parents PEDT, partenaires (associations, etc)	Élu à l'enfance, inspecteur de circonscription, conseiller pédagogique, services de la Ville, directions d'école et enseignants parents PEDT (28 répartis par groupe de travail) partenaires (associations, etc)
Temporalité	2 à 3 rencontres annuelles	2 à 3 temps de travail par groupes

4 L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

De ces six premières années de mise en œuvre du PEDT, il ressort :

LES OBJECTIFS LIÉS AUX FONCTIONNEMENTS DU PEDT

Le comité de pilotage est aujourd'hui une véritable instance de concertation pour les acteurs.

Il arbitre les propositions des groupes de travail et s'informe sur les dispositifs éducatifs possibles. Il a également pour mission de remonter les difficultés rencontrées par les enfants, les parents, les animateurs... Les membres du comité, au-delà de la participation aux réunions, ont un rôle permanent de relais et d'intermédiaires entre leurs pairs et les services de la Ville.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le PEDT définit trois objectifs généraux et des objectifs opérationnels pour les atteindre. Ci-dessous sont indiquées les actions réalisées pour atteindre ces objectifs et les difficultés rencontrées dans la réalisation.

Assurer le bien-être de l'enfant

- **En améliorant le temps de la pause méridienne.**
 - ▶ Taux d'encadrement permettant l'habilitation de ce temps comme accueil collectif de mineurs générant de lourdes difficultés de recrutement.
 - ▶ Formalisation d'ateliers : les animateurs ont proposé des activités variées pour les enfants en faisant les projets par le biais de fiches action.
 - ▶ Difficultés logistiques liées à la configuration des écoles, manque d'accès aux salles de classes, accueils de loisirs trop petits.
- **En développant une offre de loisirs variées proposant une ouverture sur le monde et ses diversités culturelles.**
 - ▶ Participation annuelle des accueils de loisirs au Festival du cinéma en septembre, organisé par la Collectivité
 - ▶ Mise en place de nombreux projets sur l'ouverture aux autres dans les centres sociaux
 - ▶ Maintien de toutes les activités extrascolaires proposées par les services municipaux (culture et sports).
- **En proposant à l'enfant d'être acteur.**
 - ▶ Prise en compte des choix des enfants dans la plupart des accueils
 - ▶ Difficulté face à certaines configurations qui contraignent le fonctionnement des accueils et des écoles

Développer les activités liées à la citoyenneté, à l'écocitoyenneté et à la prévention

- **En sensibilisant les enfants aux notions de citoyenneté et d'écocitoyenneté**
 - ▶ Mise en place de projets de potagers dans certaines écoles
 - ▶ Action nettoyage de la forêt
 - ▶ Projets d'animation sur le tri et le recyclage
 - ▶ Interventions solidaires
 - ▶ Travail autour du gaspillage alimentaire : balance et poubelle de tri pour les déchets de la cantine, sensibilisation au gaspillage, mise en œuvre d'action autour de l'assiette et des aliments
 - ▶ Réflexion sur les cours de récréation et la création d'îlots de fraîcheur

- **En s'inscrivant dans la démarche Plan national nutrition santé (PNNS).**
 - ▶ Travail sur la composition des repas via les commissions des menus (une fois tous les mois).
 - ▶ Manque de temps pour travailler l'éducation au goût chez les élémentaires, self trop petit, organisation des services rendant difficiles la mise en place d'actions pédagogiques d'éducation au goût
 - ▶ Participation des ATSEM à la pause méridienne pour accompagner les enfants de maternelle tout au long de la journée.
 - ▶ Ateliers sur le « Bien manger » dans les accueils de loisirs en lien avec le service prévention/santé du CCAS. Intervention du CODES 95 et de la Ligue contre le cancer.
 - ▶ Action en lien avec Véolia sur la consommation de l'eau.
- **En mettant en place des actions de prévention dans les structures municipales.**
 - ▶ Mise en place d'ateliers sur l'égalité fille/garçon.
 - ▶ Participation à la journée internationale des droits de la femme sur toute la Ville
 - ▶ Réflexion sur les cours de récréation et de la place de chacun.

Favoriser l'accès à la culture, à l'expression artistique et aux sports

- **En développant le partenariat enseignants / animateurs / service culturel / service des Sports**
 - ▶ Mise en place de différents projets partenariaux, jardins, spectacles, kermesses. Les projets sont montés entre les partenaires.
- **En maintenant les activités proposées sur le temps scolaire par les services municipaux**
 - ▶ Les enseignants, dans la grande majorité, apprécient la grande quantité de projets et activités que les services de la ville leur proposent.
 - ▶ Les intervenants municipaux : une offre culturelle variée est offerte à toutes les écoles, un soutien important aux activités sportives est aussi proposé.
- **En favorisant la professionnalisation et le développement des compétences des équipes d'animation.**
 - ▶ De projets d'animation ont été montés permettant l'échange de compétences entre tous les animateurs.
 - ▶ Une dizaine d'animateurs et de directeurs ont pu bénéficier de formations (BAFA, BAFD, CPJEPS et BPJEPS).
 - ▶ L'offre du CNFPT non adaptée à la vie d'un service périscolaire pénalise la participation des agents aux formations proposées (manque de places, dates et lieux non adaptés).
- **En favorisant les partenariats entre les accueils collectifs de mineurs et les associations.**
 - ▶ Ces deux dernières années de crise sanitaire n'ont pas permis de créer de lien avec le tissu associatif.
 - ▶ La Ville a maintenu le niveau des subventions aux associations. Malgré cette aide financière, il n'y a eu que peu d'échanges entre les associations et les services.

5 LES PERSPECTIVES

DES PASSERELLES

Les passerelles de la crèche au collège vont être renforcées. Ces temps d'échanges permettront d'aborder les notions du numérique, son développement et ses limites, mais également sur le cyberharcèlement, le harcèlement, et plus globalement la notion de vivre-ensemble pour la passerelle du CM2 au collège. En 2020, l'accent avait été porté sur la passerelle crèche/PS qui a permis la création d'une soirée REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des parents) sur la thématique de « mon enfant entre en petite section ». Cette action s'étoffe et va être reconduite chaque année.

Le REAAP s'inscrit dans le cadre d'une politique partenariale de soutien à la parentalité. Il permet de soutenir les parents dans leur vie familiale et vise à réaffirmer la place et le rôle des parents dans l'éducation de l'enfant. Sur l'année 2023, les actions du REAAP porteront sur le numérique, les troubles du langage et de l'alimentation.

NUMÉRIQUE

- Sur ces 2 dernières années, les écoles ont été dotées de Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) par la Municipalité pour les classes du CE2 au CM2, et dans le cadre du projet Territoire Numérique Educatif (TNE) pour les classes du CP au CE1. Ce projet expérimental s'est inscrit dans la continuité de la dynamique qui avait été initiée par la Municipalité de doter les classes des écoles élémentaires de matériels numériques. Aujourd'hui :

- Toutes les classes élémentaires sont dotées d'un VPI,
- Chaque école maternelle est dotée d'au moins un VPI, à l'exception de l'école maternelle M. Pagnol qui a bénéficié d'un Ecran Numérique Interactif (ENI),
- Les écoles élémentaires R. Gosciny et M. Pagnol sont dotées de tablettes.

- Le 7 décembre 2022 a eu lieu les rencontres territoriales TNE du Val-d'Oise qui a dispensé des ateliers sur le numérique, la robotique et des temps d'échanges.

- Dans la continuité de ces installations, la Municipalité mobilise une enveloppe financière chaque année pour équiper de stores occultants les salles de classe, afin de favoriser une utilisation optimale du matériel. Le WIFI est également en phase de déploiement sur les écoles.

- L'année 2022 marque également la mise en place effective du projet parents ressources, porté depuis 2020. Des parents d'élèves volontaires (25) viennent en aide aux familles en difficulté face au numérique avec le soutien de l'association KOCOYA et de la Trousse à projet, dispositif de l'Éducation Nationale, et des agents des Maisons des habitants, ou encore de l'espace Marianne.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La mise en place d'îlots de fraîcheur et la réflexion autour des cours de récréation vont se poursuivre. En intégrant la question de la place de chacun, de l'égalité fille/garçon, la notion de lieu d'expression, de pratique culturelle et sportive. La cour de l'école R.-Gosciny élémentaire a été aménagée sur l'année 2021/2022. L'école J.-Mermoz maternelle s'est vue dotée d'une corolle, qui



permet d'ombrager la cour de récréation grâce à une structure où poussent des plantes grimpantes. Les cours d'école ont toutes été dotées de bancs à l'ombre des arbres pour créer des espaces où se ressourcer.

Dans cette dynamique, le bois attenant à l'école L.-Pasteur va être aménagé pour permettre de faire « classe en extérieur ».

- Le projet d'élection d'éco-délégués sur les écoles est en réflexion pour favoriser nos enfants à l'éco-citoyenneté et développer avec eux leurs actions.

LIEN ASSOCIATIF

- Un échange avec les associations doit être mené afin de permettre la mise en place d'actions en faveur des enfants. Des interventions le midi, le mercredi et/ou pendant les vacances dans les accueils de loisirs favoriseraient la découverte de nouvelles activités.

COMMUNICATION

- Les outils de communication avec les familles pourraient être affinés. La mise en place du portail famille et d'une newsletter était une première étape. Depuis, les informations sont envoyées par mailing aux familles, disponibles sur le site de la ville, et le Facebook de la ville. **Nouveauté** : Des tutoriels vidéo sont réalisés pour présenter les procédures ou les notices aux familles. TAV TV a également été créée pour mettre en valeur la ville de Taverny.
- La place des parents d'élèves s'est affinée au cours des années. Il faudra assurer cet investissement, solidifier le socle des parents d'élèves référents. Pour atteindre cet objectif, des réunions d'échanges informelles pourraient être organisées, comme pour les enseignants, entre les parents. C'est lors d'échanges de ce type que les relations de confiance et les projets peuvent se consolider.

CULTURE

La Ville poursuit son engagement extraordinaire en faveur de la culture.

- **Label 100% EAC** accordé à la Ville de Taverny par la DRAC Île-de-France. L'appel à projet 100% EAC présenté en avril 2022 s'inscrit dans la politique culturelle de la Municipalité qui place l'accès à la culture pour tous comme grande priorité. Tout naturellement, le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle, et l'objectif 100% EAC, s'inscrivent dans cette dynamique. L'obtention de ce « Label » vient confirmer cette ambition mise en action depuis huit ans : chaque enfant tabernacien bénéficie, dès son plus jeune âge, et chaque année, tout au long de sa scolarité, d'un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

- Finalisation en cours de la « **Convention EAC** » en partenariat avec l'Éducation Nationale. S'inscrivant également dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de développement de l'Éducation Artistique et Culturelle au bénéfice des élèves des écoles et établissements secondaires de la Commune, cette convention EAC vient formaliser un partenariat déjà existant et solide entre l'Académie de Versailles et la Ville de Taverny. Elle a pour objectif la mise en œuvre d'une démarche concertée en terme d'EAC, afin de progresser conjointement en termes qualitatifs et quantitatifs. Elle permettra notamment de développer des actions de formation pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

SÉCURITÉ

- La Ville a à cœur la sécurité de ses élèves. Ainsi, les écoles se dotent d'alarmes dans le cadre des PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sureté). Cet investissement est réalisé au fur et à mesure sur les écoles.
- Des agents de traversée des écoles sont implantés au niveau des passages piétons des écoles afin de sécuriser le passage des enfants lors des arrivées et sorties des écoles.
- Zone limitée à 30 km/h autour des écoles.



CONTENU DU PEDT



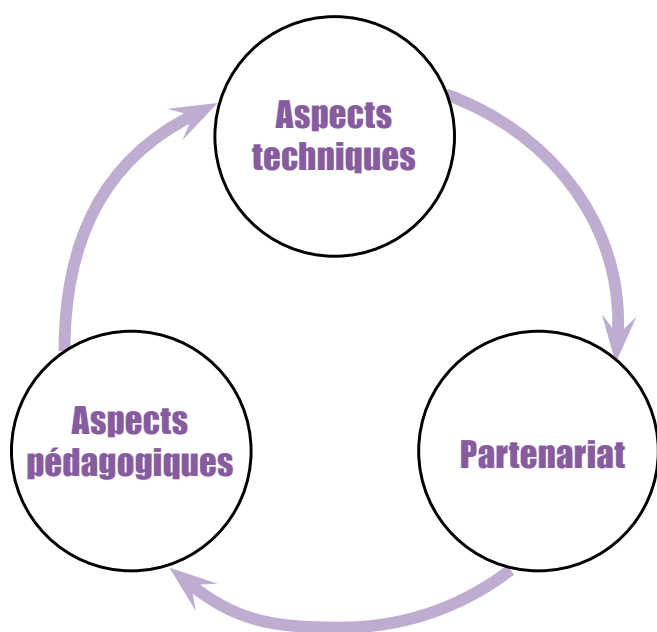
1 LES AXES PRÉVUS DANS LE PEDT

L'ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans son milieu de vie.

« Une civilisation sans culture fait des sociétés sans pédagogie »
Louis Pauwels, le droit de parler, 1981. Tous les axes doivent permettre d'atteindre un objectif unique : favoriser la réussite éducative.

A DÉFINITION DES OBJECTIFS PAR CATÉGORIE

Trois objectifs ont été définis et concourent à favoriser la réussite éducative. Afin de permettre aux acteurs de situer leur(s) action(s) dans le PEDT, il a été décidé de développer des aspects techniques, des aspects de partenariat et des aspects pédagogiques pour tous les axes éducatifs du PEDT.



► LES ASPECTS TECHNIQUES // LES MOYENS

Pour assurer la réussite éducative des enfants, les besoins techniques sont importants. Comme indiqué dans le constat, l'état des bâtiments nécessite des travaux d'entretien nombreux. Les professionnels intervenant auprès des enfants ont besoin d'outils de travail en quantité suffisante et de suffisamment bonne qualité pour durer. Il est donc proposé de valoriser par ces objectifs le travail de tous les services de la Ville qui concourent à la réussite éducative des Tabernaciens, par la mise en œuvre de moyens humains ou matériels nécessaires à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles.

► LES ASPECTS DU PARTENARIAT // LES ACTEURS

Comme indiqué dans le bilan, les acteurs éducatifs, au sens le plus large, manquent de temps pour se retrouver et construire ensemble. Ce constat est vécu difficilement par les équipes souhaitant construire ensemble. La volonté de faire ensemble est notable pour beaucoup. Ces objectifs permettront de mettre en valeur le travail de certaines équipes, mêlant tous types d'acteurs éducatifs, en fonction d'un besoin particulier, dans l'intérêt des enfants et pour assurer un travail collégial agréable et efficace.

► LES ASPECTS PÉDAGOGIQUES // LES ENFANTS

L'unique centre des préoccupations est l'enfant. Sans lui, le PEDT n'a plus de pertinence. Positionné au cœur de tous les échanges, il est rarement sollicité en tant qu'individu ou groupe d'individu. Ces objectifs repositionnent l'enfant comme acteur majeur du PEDT, que ce soit face à ses pairs ou face aux adultes. Il est fondamental de lui redonner sa place dans le projet et de prendre en considération ses besoins et ses attentes.

B LES OBJECTIFS PAR AXES ÉDUCATIFS

Il est important que l'offre éducative proposée dans les temps périscolaires et extrascolaires soit définie en articulation et en concertation avec les projets d'école. Cela n'est possible que si tous les acteurs qui concourent à l'éducation de l'enfant qui interviennent sur les différents temps travaillent ensemble et coopèrent à des projets communs. Ainsi, l'offre pédagogique devient plurielle, complémentaire, enrichie et cohérente. Elle permettra d'éveiller, d'éduquer l'enfant avec plusieurs approches autour d'un même thème.



	Assurer l'intégrité physique et morale de tous	Développer les actions liées à la prévention, à la citoyenneté et à l'éco-citoyenneté	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et à l'expression artistique
LES ASPECTS TECHNIQUES	Assurer le bon fonctionnement des structures éducatives pour les 3/11 ans	Encourager les démarches liées à l'Agenda 21	Encourager et supporter les projets
	Favoriser la rénovation et la modernisation des équipements	Assurer la prévention des risques	Poursuivre la démocratisation du patrimoine culturel, naturel et sportif
	Tendre vers une équité dans la scolarisation de tous les élèves	Promouvoir les outils de prévention municipaux et locaux	Développer les enseignements spécifiques
LES PARTENAIRES	Favoriser les échanges entre les différents acteurs et notamment le milieu associatif		
	Favoriser la mise en place de référentiels communs	Encourager les passerelles de travail préventives	Favoriser la mise en place de projets novateurs
	Mettre en place des normes de sécurité propres à chaque bâtiment	Favoriser les dispositifs de réussite éducative	Encourager l'apprentissage pluridisciplinaire
	Développer les passerelles crèche/ PS, GS/CP et CM2/6 ^e	Favoriser les actions de prévention et d'éco-citoyenneté	Promouvoir les projets inter-passerelle
LES ASPECTS PÉDAGOGIQUES	Prendre en compte l'enfant dans toute sa dimension, affective, psychologique et sociale	Tendre vers une appropriation des notions de développement durable par les enfants	Favoriser l'expression de la créativité des enfants
	Favoriser l'intégration de chaque enfant	Encourager les démarches citoyennes au sein des établissements	Encourager les expériences
	Tendre vers une expérience positive de la vie en collectivité pour chaque enfant	Accompagner les enfants à prendre conscience de l'environnement dans lequel ils évoluent	Encourager les approches psychopédagogiques positives
	Favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap	Amener les enfants à comprendre et accepter le handicap	Adapter les actions culturelles et sportives afin d'inclure les enfants en situation de handicap

Françoise Dolto disait : « *L'enfant est une personne* ».

Il cherche à s'accomplir en tant que tel. On peut considérer que ses besoins sont hiérarchisés en cohérence avec la pyramide de Maslow : besoins physiologiques, de sécurité (morale, affective et physique), d'appartenance, de reconnaissance et d'accomplissement personnel. Chaque élément, dépend des autres pour maintenir l'équilibre de la pyramide. L'ensemble constituant le bien-être ou l'accomplissement, représente l'intégralité des éléments qui sont pris en compte pour atteindre cet objectif.

Les axes sont revus. Ils répondent tous aux besoins des enfants en tant qu'être humain et pourraient être mis en parallèle avec, notamment, la pyramide de Maslow dans la démarche d'accomplissement personnel.



Axe 1

Assurer l'intégrité physique et morale de tous : « l'enfant avec lui-même »

L'OMS rappelle que le bien-être englobe les volets du bien-être physique, moral et psychique. Si l'on se réfère à la pyramide ci-dessus, on englobe dans cet axe les premiers points.

Axe 2

Développer les actions liées à la prévention, à la citoyenneté et à l'écocitoyenneté : « l'enfant dans la société »

Cet axe répond aux besoins sociaux. L'enfant doit pouvoir trouver sa place dans le groupe pour évoluer et grandir. L'école est un microcosme reprenant tous les codes de la société et ses multiples composants.

Axe 3

Favoriser l'accès à la culture, aux sports et à la pratique artistique et sportive : « L'enfant avec les autres »

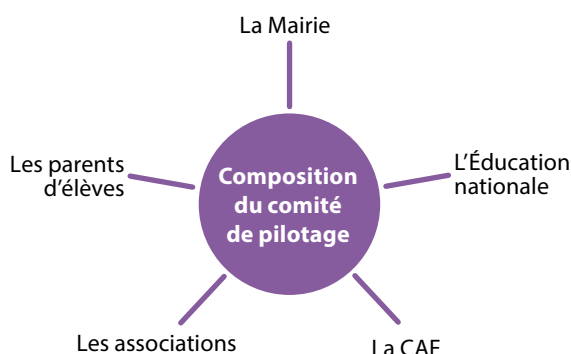
En permettant de découvrir un panel d'activités, il est donné à l'enfant la possibilité de découvrir de nouveaux horizons, de trouver sa place dans un groupe d'êtres semblables et ainsi de pouvoir atteindre le niveau 5 de la pyramide. Les nombreuses infrastructures sportives et culturelles de la ville participent largement à l'atteinte de cet objectif.

2 LA MISE EN ŒUVRE

DURÉE DU PROJET

Trois ans maximum, renouvelable en fonction des évaluations réalisées par les acteurs.

ACTEURS RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEDT



L'ORGANISATION DU PILOTAGE

La désignation des membres

Tous les ans, lors du premier conseil d'école est porté à l'ordre du jour, la désignation des représentants de parents d'élèves pour chaque école au sein du le PEDT. Chaque école dispose d'un nombre de sièges proportionnel au nombre de classes dans l'école. Ils sont au nombre total de 28.

Nombre de classes

Nombre de parents élus

Nombre de classes	Nombre de parents élus
de 0 à 4 classes	1 parent
de 5 à 12 classes	2 parents
au-delà de 12 classes	3 parents

Les parents élus (12 en maternelles et 16 en élémentaires) constitueront des groupes de travail pouvant travailler en amont du groupe de suivi du PEDT.

Lors de la première réunion du PEDT de l'année les 28 représentants élus à l'issue des conseils d'écoles, éliront les deux représentants des écoles maternelles et les deux représentants des écoles élémentaires ainsi que leurs suppléants qui siégeront au comité de suivi du PEDT pour l'année scolaire. Ces quatre parents seront les relais entre les familles et la Ville.

Ce comité de pilotage se réunit en 2 à 3 groupes de travail, 3 fois par an.

3 LA COMMUNICATION

Dans chaque structure, les adultes qui accueillent et éduquent les enfants ont conscience de l'importance de la communication avec les familles. Des rencontres à thème, des réunions d'information, des débats, des expositions, des spectacles, des kermesses sont autant de moyens de créer du lien avec les familles. Ils favorisent la communication entre toute la communauté éducative.

La présence de parents dans les conseils d'écoles, dans le comité de pilotage, puis dans le comité de suivi de la réforme, sont autant de moyens d'améliorer cette communication et de permettre aux familles d'être partie prenante dans ce PEDT. Il est important de faciliter leurs initiatives à l'origine de projets ou de propositions.

La multiplicité des acteurs de la journée de l'enfant engendre des obstacles dans la continuité des échanges. La communication entre les adultes sera formalisée comme suit :

- Mise à jour des doubles panneaux d'affichage extérieur dans chaque école : un pour les informations scolaires et un pour les informations municipales.
- Le directeur et le référent périscolaire répartissent leur temps de travail, ce qui permet d'avoir un relai dans la communication avec les parents, avec les enseignants, les ATSEM, les animateurs et le personnel d'intendance.
- Utilisation et mise à jour annuelle du mailing « parents d'élèves élus » pour transmettre les informations générales par voie dématérialisée.
- Site Internet de la Ville
- Newsletter éducation
- Magazine municipal
- Déjeuner avec les directions d'école
- Tutoriel vidéo
- TAV' TV

Ces fonctionnements ont été élaborés en comité de suivi avec les parents d'élèves, les enseignants et les représentants administratifs et politiques de la ville. Il faudra être vigilant quant à la quantité et à



la récurrence des supports pour ne pas noyer les informations et les rendre moins lisibles.

4 L'ÉVALUATION

Des questionnaires d'évaluation seront envoyés une fois par an aux familles.

Des sondages seront réalisés sur des panels d'enfants dans les accueils de loisirs sur les différents temps.

Des repas et des petits déjeuners sont organisés dans chaque accueil et chaque salle de restauration. Ces repas et petits-déjeuners sont ouverts à tous les parents d'élèves élus, ATSEM, enseignants et animateurs de l'école. Ils y retrouvent des élus de la Municipalité. Ceci permet d'échanger sur des problématiques rencontrées par les acteurs de l'Éducation.

Des animations festives et conviviales seront organisées par tous les accueils et écoles, afin d'échanger de manière informelle avec tous les parents.

LES ANNEXES

(Mise à jour annuelle)

ANNEXE 1

- Les axes éducatifs du PEDT développés

ANNEXE 2

- Programmation des projets d'animation en réponse au PEDT des accueils collectifs

ANNEXES EXTERNES

- Memo des accueils périscolaires
- Règlement intérieur des accueils périscolaires
- Guide des enseignants - directeurs
- Plaquette du théâtre Madeleine-Renaud
- Plaquette de la médiathèque Les Temps Modernes
- Plaquette du conservatoire Jacqueline-Robin
- Guide de la maison des jumelages

ANNEXE 1

Les Axes du PEDT

1. Assurer l'intégrité physique et morale de tous

a. Les aspects techniques

• Assurer le bon fonctionnement des structures éducatives pour les 3/11 ans

L'équipe municipale a fait le choix de répondre aux besoins et aux attentes des familles en matière de services éducatifs, aussi bien dans les thématiques culturelles, sportives, et pédagogiques. Pour assurer le maintien de ces services, la ville choisit de maintenir le personnel nécessaire à l'encadrement de ces activités facultatives et les budgets de fonctionnement permettant aux équipes de travailler pour et avec les enfants. Les montants alloués à ces services au bénéfice d'actions d'éducation sont importants. La réussite éducative passe par la possibilité donnée à chaque enfant de découvrir son domaine de prédilection, domaine dans lequel il pourra s'épanouir et trouver sa place dans le groupe.

Il en va de même pour l'achat des fournitures scolaires des enfants. La ville prend en charge l'achat du matériel scolaire nécessaire aux enseignants. Ces sommes importantes permettent aux écoles de fonctionner tout au long de l'année et de proposer aux enfants en plus de la fourniture des produits scolaires de base (cahiers, livres, stylos, feutres, peinture...), des sorties, des spectacles, des transports, des classes transplantées, mais également la mise à disposition de matériel. La ville étudie également les demandes spécifiques de projets présentés par les enseignants.

Plus qu'un financeur, elle tente, dans la mesure de ses moyens, d'être l'accompagnateur et le facilitateur dans la mise en œuvre des projets des enseignants.

• Favoriser la rénovation et la modernisation des équipements

Dans le cadre des missions déléguées aux collectivités, il appartient à ces dernières d'assurer l'entretien des bâtiments communaux dont font partie les écoles. Les structures éducatives sont complétées par les sites dédiés à des actions éducatives comme le conservatoire de musique, les gymnases... L'engagement financier de la collectivité pour accueillir les enfants et les acteurs éducatifs constitue un investissement important représentant une part importante du budget communal. Sans ces investissements peu visibles et longs, les services fonctionneraient avec plus de difficultés.

• Tendre vers une équité dans la scolarisation de tous les élèves

Les bâtiments sont tous différents. Le taux d'occupation de l'école varie en fonction des quartiers. Les budgets de fonctionnement gérés par la ville sont les mêmes pour tous mais les investissements dépendent du degré d'urgence des travaux à effectuer. La participation des familles aux coopératives diffère de site en site. Les projets portés par les équipes éducatives changent en fonction de la sensibilité des acteurs qui les portent. Envisager l'égalité de traitement serait utopique mais tendre vers des conditions d'accueil équitables et justes entre tous les enfants faciliterait le quotidien des enfants.

b. Les aspects de partenariat

• Favoriser les échanges entre les différents acteurs

Lors des échanges en groupe de travail ce point était prédominant. Face aux incompatibilités d'emploi du temps des acteurs, les animateurs sont avec les enfants quand les parents travaillent et que les enseignants sont en repos, les enseignants travaillent lorsque les animateurs sont en repos. Les ATSEM travaillent en classe pendant les

temps de réunion des animateurs. Les encadrants techniques n'ont pas les mêmes emplois du temps que les équipes d'animation. Il est donc très difficile de fixer des temps de coordination des acteurs entre eux. Par le biais de différentes options, chaque équipe pourra réfléchir aux moyens les plus adaptés pour trouver le temps de travailler ensemble en dehors de la présence des enfants. Ils permettraient de fixer des objectifs, des règles communes à tous, dans l'intérêt des enfants.

• Favoriser la mise en place de référentiels communs

Les enfants ont besoin de cadre pour évoluer. Les règles sont fixées par les adultes encadrants. En fonction des autorisations, préconisations et interdictions, elles peuvent varier. Il est nécessaire de prendre le temps, en début d'année scolaire, de déterminer l'ensemble des règles de vie dans le bâtiment, quel que soit le temps d'accueil de l'enfant et la profession de l'adulte qui l'encadre. Cela aiderait les enfants et amplifierait les bienfaits de la cohérence éducative des adultes en direction des enfants.

• Mettre en place des normes de sécurité propres à chaque bâtiment

Un fonctionnement unique pour toutes les structures est impossible. De nombreux paramètres doivent rentrer en ligne de compte pour établir un fonctionnement et les règles qui s'y associent. Des grandes lignes communes à tous sont fixées. Les règles de sécurité doivent être connues de tous quelle que soit l'heure de la journée. Chaque plan de sécurité doit être adapté aux nombres d'enfants accueillis. En fixant ce cadre et en le communiquant à tous les intervenants, il sera plus simple pour les adultes de se retrouver dans le fonctionnement et d'assurer une sécurité maximale pour les enfants.

c. Les aspects pédagogiques

• Prendre en compte l'enfant dans toute sa dimension, affective, psychologique et sociale.

La première mission des acteurs éducatifs est d'assurer la sécurité des enfants. Pour cela, il convient de considérer que la sécurité des enfants comporte plusieurs domaines. Régulièrement ramené à la sécurité physique et à la réponse aux besoins primaires, la sécurité n'est complète et permet à l'individu de se développer qu'à la double condition que sa sécurité affective et sociale soit assurée.

• Favoriser l'intégration de chaque enfant

La loi de 2005 sur l'inclusion scolaire garantit le droit à la scolarisation pour tous. Néanmoins, les moyens mis en œuvre pour accompagner les équipes et accueillir chaque enfant dans toute sa spécificité, restent difficiles à obtenir. De ce fait, des enfants nécessitant un accompagnement individuel sont accueillis sur la seule bonne volonté des équipes encadrantes. Face à ce constat, l'équipe municipale en lien avec sa mission ville-handicap, finance des postes d'accompagnant. L'accueil de ces enfants doit prendre en compte l'intérêt de tous, sans nuire aux autres. Face aux comportements violents de certains, des dispositifs doivent encore être déployés. Des actions de formations pour les adultes, adaptées à chaque situation, des temps de régulations et d'échanges de pratiques entre les acteurs éducatifs ont été envisagés lors des groupes de travail avec les enseignants et les parents d'élèves.

• Tendre vers une expérience positive de la vie en collectivité pour chaque enfant

Tous les enfants sont différents face à l'expérience de la vie en collectivité. Pour certains, aucune difficulté, pour d'autres, la vie en collectivité à l'école, à l'accueil de loisirs, au sport est une épreuve complexe, douloureuse, voire traumatisante. Sans difficultés particulières d'apprentissage, ces enfants sont en souffrance. Il est du devoir de l'adulte de prendre en compte le vécu et la sensibilité de



chaque enfant sans corrélation avec ses résultats scolaires, afin de ne pas faire de l'école un souvenir amer. Prendre en compte la sensibilité des enfants dans la mise en place d'actions, d'enseignements ou d'animations, permettra de renforcer leur confiance en l'adulte et de se construire positivement.

2. Développer les activités liées à la citoyenneté à l'écocitoyenneté et à la prévention

a / Les aspects techniques

• Encourager les démarches liées à l'Agenda 21

La ville est engagée dans une démarche d'Agenda 21 prenant en considération les trois dimensions du développement durable : social, économique et écologique. Le principe même d'un agenda 21 indique l'importance portée à ce qui se passera dans l'avenir. En conséquence, il paraissait indispensable d'y associer les adultes de demain que sont les enfants. Les volets étant divers et variés, chaque acteur pourra, en fonction de sa sensibilité, de son constat et de ses objectifs, proposer des projets ou des actions liées à l'agenda 21. Les services de la ville seront alors sollicités pour accompagner le porteur dans sa construction et dans sa mise en œuvre dans la limite des ressources que peut déployer la ville.

• Assurer la prévention des risques

Avec l'évolution exponentielle de la société moderne, de plus en plus de risques apparaissent au quotidien. Qu'il s'agisse de santé, de sécurité, d'usage... des dispositifs existent pour sensibiliser les publics à ces différents sujets. De nombreuses actions sont déjà portées par les écoles et les services de la ville. Certaines visent directement les enfants, d'autres des adultes, d'autres encore concernent les bâtiments. La connaissance des dangers étant jusqu'à présent le meilleur des outils de prévention et celui-ci favorisant également l'esprit critique faisant d'un citoyen un individu libre de sa pensée, l'équipe municipale souhaite développer et encourager, ces démarches à la fois techniques et humaines de prévention.

• Promouvoir les outils de prévention municipaux et locaux

Dans la continuité de l'objectif précédent, le service Prévention et la Police Municipale, accompagnés par la Direction de l'Action éducative, ainsi que les centres sociaux mettent régulièrement en place des outils de concertation, de médiation, de construction pour accompagner les familles et les usagers dans leurs démarches individuelles éducatives. Ces actions et le temps associés à leur construction fait partie intégrante des moyens mis en œuvre par l'équipe municipale au profit des acteurs éducatifs, des enfants et de leur famille.

• Favoriser les échanges entre les différents acteurs

Lors des échanges en groupe de travail ce point était prédominant. Face aux incompatibilités d'emploi du temps des acteurs, les animateurs sont avec les enfants quand les parents travaillent et que les enseignants sont en repos, les enseignants travaillent lorsque les animateurs sont en repos. Les ATSEM travaillent en classe pendant les temps de réunion des animateurs. Les encadrants techniques n'ont pas les mêmes emplois du temps que les équipes d'animation. Il est donc très difficile de fixer des temps de coordination des acteurs entre eux. Par le biais de différentes options chaque équipe pourra réfléchir aux moyens les plus adaptés pour trouver le temps de travailler ensemble en dehors de la présence des enfants. Ils permettraient de fixer des objectifs, des règles communes à tous, dans l'intérêt des enfants.

• Encourager les passerelles de travail préventives

Il revient à chaque professionnel de maîtriser les dispositifs liés à ses pratiques. Tous les membres du réseau éducatif reçoivent les mêmes familles et rencontrent parfois les mêmes difficultés. Organiser des rencontres régulières, entre les différents professionnels pour aborder plusieurs sujets problématiques amenant à une réflexion sur des cas particuliers ou sur des comportements plus répandus permettrait une vision plus large et diminuerait le sentiment d'isolement et d'impuissance face à des dossiers délicats.

• Favoriser les dispositifs de réussite éducative

L'objectif général et générique du PEDT, auquel tous les autres concourent, est de favoriser la réussite éducative de tous les enfants. Certains dispositifs, comme le CLAS ou DÉMOS, sont spécifiquement conçus pour favoriser la réussite éducative d'enfants issus des quartiers prioritaire en politique de la ville. Favoriser la mise en place de ces dispositifs dans les deux quartiers de la ville concernés (les Sarments et les Pins), notamment par le biais des deux centres sociaux implantés dans ces quartiers permet, au-delà de la valorisation du travail et du rôle des centres sociaux, d'accompagner individuellement ou quasi individuellement des enfants, pouvant présenter plus ou moins de points communs avec des enfants en situation de décrochage scolaire.

b. Les aspects pédagogiques

• Tendre vers une appropriation des notions de développement durable par les enfants.

La modification des comportements est longue et difficile. Faire des enfants des citoyens formés à l'environnement, social, économique et sociologique du monde dans lequel ils évoluent est un gage de réussite. Empathiques, les enfants sont sensibles à tout ce qui les entoure. Ce type de projets, d'ambitions éducatives, peuvent être développés dans tous les moments de vie collective des enfants. Les temps d'éducation informelle, principalement consacrés à la vie collective et aux notions de vivre ensemble sont tout à fait adaptés à ce type de message.

• Encourager les démarches citoyennes au sein des établissements.

L'école est le premier microcosme social dans lequel évolue l'enfant. Y sont représentés tous les types de comportement humain. On y distingue plusieurs profils. Tous les traits de personnalité constituent l'ensemble d'un groupe et amènent à des situations qui nécessitent des règles communes dans l'intérêt de tous. Inclure les enfants dans les réflexions sur ces règles ou toute autre démarche prenant en considération l'intérêt du groupe plutôt que l'intérêt individuel, pourrait avoir pour incidence de développer chez les enfants un comportement altruiste permettant de diminuer l'individualisme et l'égoïsme, voire l'égoïsme de plus en plus présent dans notre société.

• Accompagner les enfants dans la prise de conscience de l'environnement dans lequel ils évoluent

Dans la continuité des deux précédents objectifs, pour permettre aux enfants de grandir et de s'intégrer dans le monde dans lequel ils évolueront en adulte, en toute sécurité, il est préférable, dans le respect de l'éducation dispensée par les familles, d'informer les enfants sur les risques et les dangers qui les entourent. Informer ne signifie pas effrayer ou envenimer des situations. De nombreux sujets envahissent les informations quotidiennes, comme les dangers d'Internet, le problème de surpoids, la violence et le racket à l'école, le sexisme, la ségrégation, le terrorisme, les PPMS... le tout, avec parcimonie pour ne pas tomber dans une spirale négative et anxieuse.



3. Favoriser l'accès à la culture, à l'expression artistique et aux sports

a. Les aspects techniques

• Encourager et supporter les projets

Les acteurs éducatifs au contact des enfants tout au long de la journée, sont, par leur technique et leur vision aiguisée des attentes et des compétences des enfants, force de proposition dans la mise en œuvre de projets innovants, au bénéfice des enfants de leur structure. Un projet initié et porté par un acteur engagé et volontaire facilite la sensibilisation des enfants et leur adhésion au projet en améliorant d'autant plus les résultats. Valoriser les projets novateurs portés par ces professionnels, les accompagner dans leurs démarches ne peut que favoriser le développement des enfants, l'estime de soi et maintenir l'attrait que Taverny peut avoir pour les professionnels de l'éducation.

• Poursuivre la démocratisation du patrimoine culturel, naturel et sportif

Taverny dispose d'un patrimoine, riche et varié. Les enfants connaissent principalement le quartier dans lequel ils vivent et vont à l'école. Leur permettre de découvrir pleinement le patrimoine de leur ville au sens large leur permettra plus aisément de s'intégrer plus tard dans la vie de la ville, de développer des comportements civiques à l'égard des biens communs et de s'identifier aux groupes auxquels ils appartiennent. Le patrimoine étant varié, il pourra également permettre à chacun de trouver le domaine dans lequel il est le plus à l'aise révélant peut-être ainsi des talents insoupçonnés. Chaque enfant pourra ainsi découvrir des activités qui sortent du cadre habituel des propositions familiales et élargir ses expériences.

• Développer les enseignements spécifiques

On a constaté que le système scolaire ne correspondait pas à la totalité des enfants. Les apprentissages des fondamentaux, quelle que soit la méthode adoptée par l'enseignant est difficile pour certains enfants. Il est également prouvé, que la pratique d'une activité régulière, musique, théâtre, sports, arts plastiques... met en avant certains enfants, et facilite par la suite leur apprentissage en classe. Ces interventions spécifiques permettent d'activer d'autres zones du cerveau bénéfiques pour l'enseignement des autres matières.

Il est également noté que malgré les objectifs de la réforme Peillon, de nombreux enfants sont exclus d'activités extrascolaires. Seul le temps scolaire permet de toucher 100% des enfants d'une classe d'âge, c'est pourquoi l'équipe municipale propose de développer en partenariat avec les services de l'Éducation nationale des classes spécifiques où des professeurs et intervenants spécialisés interviendront toutes les semaines en classe avec l'enseignant pour dispenser leur matière (musique, chant, théâtre, arts plastiques...).

• Favoriser les échanges entre les différents acteurs

Lors des échanges en groupe de travail ce point était prédominant. Face aux incompatibilités d'emploi du temps des acteurs, les animateurs sont avec les enfants quand les parents travaillent et que les enseignants sont en repos, les enseignants travaillent lorsque les animateurs sont en repos. Les ATSEM travaillent en classe pendant les temps de réunion des animateurs. Les encadrants techniques n'ont pas les mêmes emplois du temps que les équipes d'animation. Il est donc très difficile de fixer des temps de coordination des acteurs entre eux. Par le biais de différentes options chaque équipe pourra réfléchir aux moyens les plus adaptés pour trouver le temps de travailler ensemble en dehors de la présence des enfants. Ils permettraient

de fixer des objectifs, des règles communes à tous, dans l'intérêt des enfants.

• Favoriser la mise en place de projets novateurs

Travailler ensemble crée une émulation positive, les uns se nourrissant des forces et des compétences des autres. Baigner dans un environnement où les sollicitations sont multiples : les acteurs éducatifs foisonnent d'idées à mettre en œuvre pour les enfants. Les expérimentations en matière d'Éducation sont nombreuses. Pour l'équipe municipale, accompagner, dans la mesure de ses moyens humains, techniques et financiers, des projets novateurs pour les enfants dans les structures éducatives est un gage de confiance auquel il faut ajouter une réelle conviction que toutes les expériences sont instructives.

• Encourager l'apprentissage pluridisciplinaire

Chaque individu est différent et se développe par la pratique de disciplines qu'il maîtrise. Les structures éducatives proposent un panel d'activités complémentaires, variées. Les enfants ne sont pas tous sensibles aux mêmes supports. Dans une démarche de découverte et d'accomplissement personnel permettant à chaque enfant de trouver son champ de prédilection, il pourra s'affirmer en tant que personne avec toutes ses qualités. Il paraît fondamental de soutenir les équipes éducatives dans les démarches d'enseignements multiples mêlant plusieurs disciplines.

b. Les aspects pédagogiques

• Favoriser l'expression de la créativité des enfants

L'enfant dans son développement a besoin de créer, de faire fonctionner son imagination. Ces phases où il laisse libre court à sa créativité sont favorables à son apprentissage scolaire. La mise en place de temps non formel libre sans activité est un moyen d'atteindre cet objectif. L'ennui est un facteur de créativité.

La flexibilité du cadre, la différenciation de chaque individu dans la gestion du groupe peuvent également être proposées lors des différents temps de l'enfant en fonction des individus composant le groupe.

• Encourager les expériences

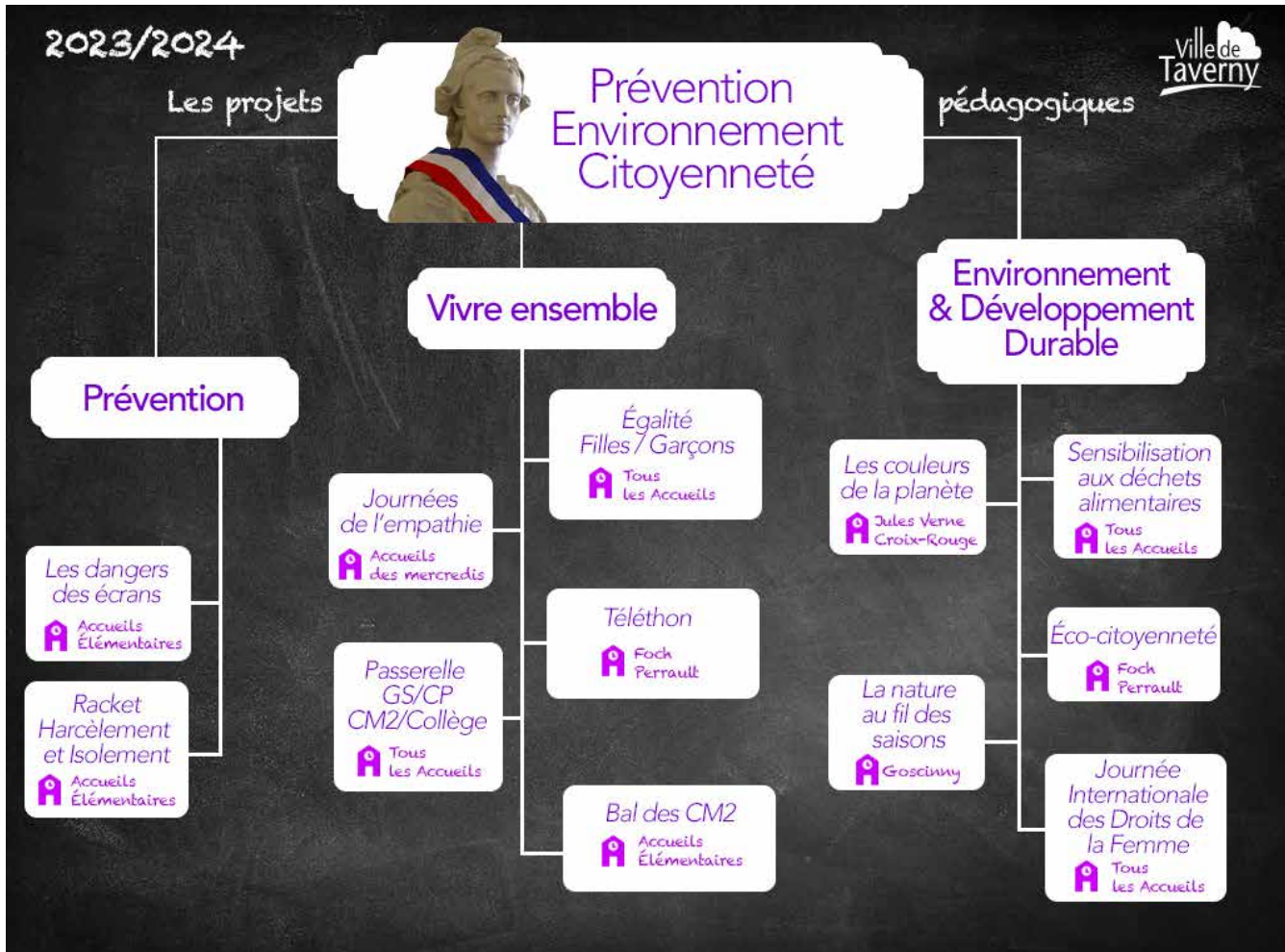
L'entrée à l'école est pour la plupart des enfants la première expérience de vie en collectivité. Les expériences permettent de grandir et c'est aussi un des objectifs de l'école. Le cadre fixé par le collectif, bien que rassurant, doit néanmoins permettre des espaces de liberté pour qu'ils fassent leurs propres expériences. Les adultes peuvent également initier des projets et des fonctionnements permettant à chaque enfant de développer son autonomie dans le groupe afin qu'il s'essaye à de nouvelles pratiques techniques propices à son enrichissement.

• Encourager les approches psychopédagogiques positives

La psychopédagogie positive permet par le biais d'encouragements, la valorisation de la réussite ou encore le dépassement et l'estime de soi. Ces outils éducatifs éloignés des systèmes classiques de notation et d'évaluation peuvent être complémentaires des programmes scolaires établis par le ministère de l'Éducation nationale laissant ainsi libre la démarche pédagogique de l'enseignant. Plus simple à mettre en œuvre dans le cadre d'activités péri ou extrascolaires, ces approches peuvent débloquent certains apprentissages scolaires. En sensibilisant les enfants à ces méthodes, ils peuvent également s'en saisir, encouragés par les adultes, et l'utiliser comme mode de communication entre eux, dans un esprit de bienveillance et de valorisation des uns envers les autres.

ANNEXE 2

Programmation des projets d'animation en réponse au PEDT des accueils collectifs





COORDINATION DU PROJET

Élus de référence

Florence Portelli
Maire de Taverny

Nicolas Kowbasiuk
Adjoint au maire délégué à l'éducation,
au périscolaire et à la petite enfance

Mahdjoub Baghdaoui
Conseiller municipal délégué à la Petite enfance et à la Famille

Service porteur

Direction de l'Action Éducative

■ Correspondants :

François Leroise : Directeur de l'Action Éducative
flerose@ville-taverny.fr

Élodie Savoia : Responsable des Relations avec
la communauté éducative
esavoia@ville-taverny.fr

*Hôtel de Ville - 2 place Charles-de-Gaulle - 95150 TAVERNY
sscolaire@ville-taverny.fr // 01 30 40 50 88*